

Rapport de la

**TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR L'AFRIQUE**

Addis-Abéba, Ethiopie, 3-15 septembre 1964



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rapport de la

TROISIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

POUR L'AFRIQUE

Addis-Abebba, Ethiopie, 3-15 septembre 1964

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

RAPPORT
de la
TROISIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
pour
L'AFRIQUE

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
3-15 septembre 1964

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie

21813/F/1

TABLE DES MATIERES

	Page	
I	INTRODUCTION	
	Organisation de la Conférence	1
	Ouverture de la Conférence	1
	Election du Bureau et adoption de l'ordre du jour	4
II	RESUME DES DEBATS	
	<u>LE TRAVAIL DE LA FAO EN AFRIQUE DANS SES RAPPORTS AVEC LA CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIM, LA DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE</u>	
	La situation alimentaire et agricole en Afrique	5
	(a) Exposé du Directeur général sur la politique de l'Organisation	5
	(b) Examen de la situation actuelle dans la région	7
	Rapport sur les activités de la FAO dans la Région	10
	<u>PRINCIPALES QUESTIONS DE POLITIQUES SOULEVEES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION</u>	
	Congrès mondial de l'alimentation et orientation future de la Campagne mondiale contre la faim	14
	Mesures gouvernementales visant à faciliter le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché	17
	Mesures ayant pour but d'assurer une participation plus active des populations au développement rural	21
	Application de la science et de la technologie à l'agriculture	24
	(a) Elévation des niveaux de production et de productivité	24
	(b) Amélioration du traitement et de l'utilisation des produits	27
	Considérations économiques régionales et mondiales influant sur la planification et le développement de l'agriculture, des pêches et des forêts en Afrique	30
	L'aide étrangère en matière d'alimentation et d'agriculture	38

	Page
<u>QUESTIONS DIVERSES</u>	
Orientation future des activités de la FAO dans la Région	41
Adoption du rapport	41
Cérémonie de clôture	41
Invitation en vue de la quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique	42
III	
<u>ANNEXES</u>	
I Liste des participants	43
II Liste des documents	
III Exposé d'introduction de M. H.C. Pereira, Consultant de la FAO	
IV Résumé des recommandations	

I. INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue à Addis Abéba (Ethiopie) du 3 au 15 septembre 1964, sur l'aimable invitation du Gouvernement impérial de l'Ethiopie.

2. Assistaient à la Conférence les délégations des pays ci-après :

Burundi	Madagascar
Cameroun	Mali
Congo (Léopoldville)	Maroc
Côte-d'Ivoire	Nigeria
Dahomey	Ouganda
Ethiopie	République Unie du Tanganyika et de Zanzibar
France	Royaume-Uni
Gabon	Sénégal
Ghana	Sierra Leone
Haute-Volta	Tchad
Ile Maurice	Togo
Kenya	Tunisie
Libéria	

Les pays suivants étaient représentés par des observateurs:

Saint-Siège	Etats-Unis d'Amérique
Malawi	Pologne
Rhodésie du Nord	Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Etaient également présents des observateurs des organisations ci-après:

Organisation des Nations Unies (y compris le BAT et le Fonds spécial)
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)
Organisation internationale du travail (OIT)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et
la culture (UNESCO)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Communauté économique européenne (CEE)
Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA)
Organisation de l'unité africaine (OUA)

3. L'Annexe I du présent rapport contient la liste des délégués et observateurs ainsi que des membres du Secrétariat de la FAO ayant participé à la Conférence; elle donne aussi la composition du Bureau de la Conférence.

Ouverture de la Conférence

4. La Conférence a été ouverte par M. B.R. Sen, Directeur général de la FAO, qui a souhaité la bienvenue aux délégués et a exprimé au Gouvernement impérial de l'Ethiopie sa gratitude pour la généreuse hospitalité offerte par celui-ci. M. Sen a souligné que la Conférence s'ouvrait à un moment critique de l'histoire de l'Afrique, étant donné que les espoirs suscités par l'accession à l'indépendance de la plupart des pays de la région entraînent de lourdes responsabilités pour les gouvernements africains et que la réalisation de ces espoirs exige des efforts énormes. Le Directeur général a déclaré que la FAO était prête à soutenir ces efforts par tous les moyens en son pouvoir et il a exprimé l'espoir que la présente Conférence représenterait un

important pas en avant dans la marche vers le développement agricole de l'Afrique.

5. La Conférence a ensuite entendu un message de Sa Majesté l'Empereur Haïlé Sélassié Ier, qui, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués et au Directeur général de la FAO, a souligné l'importance de l'agriculture dans l'économie de l'Afrique; en effet, 80 pour cent de la population africaine vivent de l'agriculture, et il incombe à celle-ci de fournir la majeure partie des capitaux nécessaires à l'expansion des autres secteurs de l'économie. La Conférence a pour mission de trouver les moyens de relever les niveaux de vie et de nutrition de plus de 250 millions d'Africains. L'Empereur estime que ces objectifs pourraient être atteints beaucoup plus vite qu'on ne serait porté à le croire; l'évolution politique des dernières années a démontré que des efforts concertés pouvaient rapidement aboutir à des résultats. Le succès ou l'échec dépendront des gouvernements et des peuples d'Afrique, mais, a souligné Sa Majesté, ceux-ci ne sont pas seuls dans leurs efforts; ils peuvent compter sur l'amitié et l'assistance de nombreux pays qui partagent leurs idéaux, ainsi que sur les avis et l'aide des organisations internationales. Parmi ces dernières, la FAO occupe une place toute spéciale, puisqu'elle a été créée pour améliorer la production agricole dans les pays en voie de développement. L'Empereur a fait en particulier l'éloge de la Campagne mondiale contre la faim, qui a puissamment contribué à sensibiliser l'opinion mondiale à cette situation anormale que constitue la persistance de la misère et de la faim en de nombreux endroits. Il a également fait état du Programme alimentaire mondial, qui apporte une contribution importante à l'amélioration de la situation alimentaire.

6. Pour conclure, Sa Majesté l'Empereur a exprimé l'espoir que les débats aboutiraient à des décisions constructives et pratiques touchant les nombreuses et importantes questions inscrites à l'ordre du jour.

7. Le message de l'Empereur a été suivi par un discours inaugural de S.E. Ato Akalework Habtewold, Ministre de l'agriculture du Gouvernement impérial d'Ethiopie. Le Ministre a souhaité la bienvenue aux délégations participant à la Conférence, et en particulier à celles de la République Unie du Tanganyika et de Zanzibar, de l'Ouganda et du Kenya, qui ont pour la première fois envoyé leurs propres représentants à une Conférence régionale pour l'Afrique. Il a déclaré que l'Ethiopie avait accueilli de nombreuses réunions de la FAO et connaissait donc bien les activités et les réalisations de l'Organisation. Il a rendu particulièrement hommage au rôle joué par M. B.R. Sen, Directeur général de la FAO, dans la réorientation des programmes de l'Organisation en vue d'accroître la contribution de celle-ci au développement agricole.

8. Le Ministre a déclaré qu'à l'heure actuelle deux problèmes principaux se posent à l'agriculture africaine. Il s'agit tout d'abord de la nécessité d'augmenter la production alimentaire, non seulement pour faire face à l'accroissement démographique, mais également pour relever les niveaux nutritionnels. De grands efforts s'imposent dans ce domaine, car on prévoit qu'à l'avenir l'augmentation annuelle totale de la production alimentaire devra être de l'ordre de 4,1 pour cent, alors qu'au cours de la décennie écoulée elle n'a été que de 1,6 pour cent. L'orateur estime qu'il est techniquement possible d'atteindre ce but, mais qu'il incombe aux pays africains de déterminer les méthodes pratiques correspondant le mieux à leurs conditions et à leurs limitations.

9. Le deuxième problème est celui de la contribution que l'agriculture doit apporter au progrès de l'industrialisation en accroissant les recettes d'exportation. Ce second problème a pris une gravité particulière du fait que les prix des produits d'exportation ont fléchi alors que ceux des produits industriels importés tendaient à augmenter. Pour remédier à cette situation, il faut diversifier les exportations de l'Afrique et modifier la structure actuelle du marché mondial. A cet égard, le Ministre a fait état de l'importance de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

10. Il a souligné la valeur de l'aide extérieure - technique et économique - pour le développement agricole et a précisé que cette aide doit être complétée par une mobilisation plus poussée des ressources dans les pays africains eux-mêmes. A propos de l'aide, il a insisté sur le rôle vital que la FAO pourrait jouer dans l'application de la science et de la technique en vue d'accroître la productivité et d'abaisser les coûts en agriculture. Le Ministre a rappelé l'importance de la Campagne mondiale contre la faim, qui constitue le meilleur moyen d'éveiller les consciences aux problèmes de la faim et de la malnutrition. Il a également souligné le rôle du Programme alimentaire mondial dans le développement agricole.

11. Pour conclure, le Ministre a assuré la Conférence que l'Ethiopie continuerait d'appuyer de façon générale les programmes de la FAO ainsi que les décisions que l'on attend de la présente Conférence.

12. Répondant au Gouvernement du pays hôte, le Chef Akin Deko, Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, a exprimé sa satisfaction de voir la Conférence se réunir en Ethiopie, pays qui a toujours été le symbole de la solidarité entre l'Afrique et l'Asie et le bastion de l'unité africaine. Il a exprimé le voeu que la Conférence soit féconde et fructueuse pour tous les gouvernements participants.

13. La Conférence a ensuite entendu M. Robert Gardiner, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique. L'orateur a déclaré que la FAO et la CEA avaient de nombreux intérêts en commun et qu'une collaboration assidue entre les deux Organisations était indispensable en raison des liens très étroits qui existent pour ainsi dire dans tous les pays africains entre le développement agricole et le développement économique général. L'agriculture est encore l'unique secteur ou presque qui assure des recettes d'exportation. En outre, pour éloigner les travailleurs de leurs sources traditionnelles de subsistance, il faut améliorer les approvisionnements alimentaires, en quantité comme en qualité. L'orateur a fait une mention spéciale des problèmes intéressant la production animale, domaine dans lequel il estime qu'existent d'énormes possibilités de développement, non seulement parce que la consommation de viande est très faible en Afrique mais aussi parce qu'il s'offre pour les produits animaux des débouchés extérieurs dont l'Afrique devrait profiter. M. Gardiner a ensuite brièvement évoqué les principales tâches de la Division mixte de l'agriculture FAO/CEA, qui constitue un trait d'union important entre les activités agricoles et industrielles.

14. L'orateur a conclu en demandant qu'aucun effort ne soit épargné en vue de hâter le progrès et de coordonner toutes les activités et tous les moyens mis en oeuvre pour le développement de l'Afrique tant par les organisations internationales que par les gouvernements sur une base bilatérale. Cela est indispensable, a déclaré M. Gardiner, si l'on veut avoir quelque espoir de pouvoir faire face à l'accroissement démographique de plus de 200 millions de personnes auquel il faut s'attendre au cours des vingt prochaines années.

15. La cérémonie d'ouverture a pris fin sur un exposé de M. Diallo Telli Boubacar, nouveau Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine, qui s'est dit heureux de l'occasion offerte par la troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique d'établir des relations étroites entre la FAO et l'OUA, qui auront en commun bien des domaines d'intérêt lorsque l'OUA aura entrepris la mise en oeuvre de son programme. L'orateur a rendu hommage à la FAO et aux autres organisations internationales pour les importants travaux qu'elles accomplissent en Afrique et il a souligné la nécessité d'une coopération et d'une coordination étroites. Il a conclu en appelant l'attention sur l'importance du mouvement vers l'unité africaine qui est indispensable pour accélérer le développement par des efforts concertés.

16. Après avoir honoré la Conférence d'un message, Sa Majesté l'Empereur Haile Sélassié Ier a reçu les participants au Palais du Jubilé à Addis Abéba, le samedi 5 septembre 1964.

Election du Bureau et adoption de l'ordre du jour

17. A sa première séance plénière, la Conférence a élu Président Son Excellence Ato Akalework Habtewold, Ministre de l'agriculture du Gouvernement impérial de l'Ethiopie et Chef de la délégation éthiopienne à la Conférence. Tous les chefs des délégations des Etats Membres ont été nommés Vice-Présidents.

18. La Conférence a adopté l'ordre du jour ci-après:

QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour

LE TRAVAIL DE LA FAO EN AFRIQUE DANS SES RAPPORTS AVEC LA CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIM, LA DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

4. La situation alimentaire et agricole en Afrique
 - a) Exposé du Directeur général sur la politique de l'Organisation
 - b) Exposés par pays
5. Rapport sur les activités de la FAO dans la région

PRINCIPALES QUESTIONS DE POLITIQUE SOULEVEES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

6. Congrès mondial de l'alimentation et orientation future de la Campagne mondiale contre la faim.
7. Mesures gouvernementales visant à faciliter le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché
8. Mesures ayant pour but d'assurer une participation plus active des populations au développement rural.
9. Application de la science et de la technologie à l'agriculture
 - a) élévation des niveaux de production et de productivité
 - b) amélioration du traitement et de l'utilisation des produits
10. Considérations économiques, régionales et mondiales, influant sur la planification et le développement de l'agriculture, des pêches et des forêts en Afrique.
11. Aide étrangère en matière d'alimentation et d'agriculture; questions d'organisation et d'administration.

AUTRES QUESTIONS

12. Orientation future des activités de la FAO dans la région.
13. Adoption du rapport.

II. RESUME DES DEBATS

LE TRAVAIL DE LA FAO EN AFRIQUE DANS SES RAPPORTS AVEC LA CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIM, LA DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

La situation alimentaire et agricole en Afrique

a) Exposé du Directeur général sur la politique de l'Organisation

1. Au début de son exposé, le Directeur général a déclaré que la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'était affirmée comme une réunion au sommet pour l'élaboration des politiques intéressant l'agriculture africaine. A ce titre, la Conférence doit examiner la situation dans la région, faire apparaître les obstacles qui s'opposent à un progrès intégré dans le cadre des plans généraux de développement économique et social, trouver des solutions aux nombreux problèmes qui se posent et découvrir les moyens de coordonner tous les efforts indispensables pour appliquer ces solutions. Les indications d'ordre général contenues dans les exposés nationaux, ainsi que les conclusions des débats auxquels donneront lieu les principales questions de politique inscrites à l'ordre du jour, aideront le Directeur général à déterminer l'orientation générale des programmes futurs de la FAO.
2. Le Directeur général a déclaré que l'évolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique n'apparaissait pas satisfaisante, loin de là, puisque l'augmentation de la production avait à peine suffi pour faire face à l'accroissement démographique et que l'on n'apercevait guère d'indices d'une amélioration nutritionnelle. Les recettes provenant des exportations agricoles n'ont augmenté que lentement, tandis qu'il a fallu dépenser beaucoup de devises pour importer des denrées alimentaires. La détérioration des termes de l'échange n'a fait qu'aggraver la situation. Certes, depuis 1963, les prix d'un grand nombre de produits agricoles ont monté en flèche, ce qui a exercé une influence favorable sur la situation des exportations africaines; toutefois, ces phénomènes pourraient ne pas être très durables, et en tout cas ils ne justifient assurément aucun ralentissement des efforts déployés en vue de développer l'agriculture. Cette question, qui a constitué le thème central de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, fait l'objet d'un important point de l'ordre du jour de la Conférence régionale.
3. Le Directeur général a souligné l'importance d'un aspect du développement agricole que l'on a appelé le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché; cette question forme le thème principal de la présente réunion. Elle a déjà fait l'objet d'une réunion d'experts FAO/CEA, dont la Conférence régionale examinera les résultats en formulant une politique capable d'accélérer la transition. Celle-ci est indispensable afin d'accroître les recettes en devises et d'améliorer l'approvisionnement alimentaire des populations urbaines dont l'effectif augmente rapidement, et afin de dégager de la main-d'oeuvre et des ressources en vue de soutenir le processus d'industrialisation. Le Directeur général a évoqué d'autres activités fécondes qui ont été menées conjointement par la FAO et la CEA, et il s'est déclaré convaincu que cette coopération ne cesserait de gagner en efficacité. Il a également exprimé l'espoir que des relations tout aussi fructueuses pourraient être établies avec l'Organisation de l'Unité Africaine nouvellement créée.
4. De l'avis du Directeur général, l'agriculture ne joue pas encore pleinement le rôle qui lui revient dans le développement économique de l'Afrique, et c'est là un fait dont la Conférence régionale devra tenir compte dans tous ses débats, lorsqu'elle s'efforcera de dégager des solutions. Le Directeur général estime que pour améliorer la situation il faut continuer à formuler des plans généraux de développement économique en veillant à y bien intégrer la participation de l'agriculture. C'est pourquoi, depuis le Projet méditerranéen et l'Enquête sur l'Afrique, une importance toute particulière a été attachée à la planification agricole dans les travaux de la FAO qui intéressent

l'Afrique; on peut citer à cet égard la coopération avec le nouvel Institut de développement et de planification économiques, la création, dans le cadre de l'assistance technique au titre du Programme ordinaire, d'une équipe d'économistes spécialisés dans la planification agricole, et enfin, à l'échelon national, l'Enquête sur le Nigéria. L'accent a également été mis sur les statistiques, étant donné que la situation à cet égard n'est pas satisfaisante dans la région.

5. S'il demeure indispensable de s'intéresser particulièrement à la planification et aux enquêtes de pré-investissement pour assurer au développement des bases solides, le Directeur général juge le moment venu de franchir une étape nouvelle et plus décisive: il faut maintenant donner suite à ces travaux sur le plan concret, au niveau de la production. Cela exigera une assistance financière beaucoup plus considérable que par le passé et une mobilisation plus poussée des ressources intérieures. Au sujet de l'aide financière, le Directeur général a souligné qu'il était urgent d'assurer une coordination adéquate des ressources encore peu abondantes dont on dispose, afin d'éviter le gaspillage et les doubles emplois. L'orateur a aussi fait état de l'accord récent entre la FAO et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, dont il espère qu'il contribuera beaucoup à associer l'assistance technique et l'assistance financière. Cinq missions ont déjà été envoyées en Afrique au titre de cet accord. Le Directeur général a aussi parlé du Programme alimentaire mondial, grâce auquel on expérimente le rôle que les denrées alimentaires peuvent jouer pour stimuler le développement économique et social et mobiliser la main-d'œuvre inactive. Dans le cadre de ce Programme, 42 demandes de projets, représentant un montant de 26 millions de dollars, ont été reçues de pays africains, et la moitié d'entre elles ont déjà été approuvées. Le Directeur général s'est dit convaincu que l'expérience donnerait les résultats escomptés et il a exprimé l'espoir que le Programme serait poursuivi et élargi.

6. Parlant de la nécessité de mettre sur pied les dispositifs voulus dans les différents pays pour mieux utiliser les compétences et les ressources disponibles, le Directeur général a fait valoir que la mise en oeuvre des plans exige une amélioration correspondante du cadre institutionnel. Il faut que les moyens d'enseignement et de formation agricoles répondent aux besoins en personnel pour la mise en oeuvre des plans de développement; en outre, des services de vulgarisation adéquate doivent être mis sur pied. La FAO a adopté un Programme spécial d'éducation et de formation agricoles en Afrique, que les pays de la région mettent de plus en plus à profit pour atteindre leurs objectifs dans ce domaine.

7. Le Directeur général a insisté sur la nécessité de tenir compte des facteurs sociaux intéressant le développement agricole. A ce propos, il a parlé de l'orientation future de la Campagne mondiale contre la faim dans la région. Il a constaté avec satisfaction que les objectifs fondamentaux de la CMCF étaient désormais mieux connus en Afrique et que les gouvernements intensifiaient les activités relatives à la Campagne; le Directeur général a cependant ajouté qu'il restait beaucoup à faire avant que tous les pays de la région ne parviennent à assurer la participation active de tous les secteurs importants de la population aux travaux des Comités nationaux. Il a rappelé à la Conférence que le Congrès mondial de l'alimentation avait invité les pays à conférer un caractère permanent à leurs Comités nationaux CMCF tant que la faim n'aurait pas été définitivement vaincu. A sa dernière session, le Conseil économique et social des Nations Unies a, de son côté, insisté sur l'importance qui s'attache à poursuivre sans relâche la lutte contre la faim. A propos de la CMCF, le Directeur général a aussi fait mention de l'Appel à la mobilisation mondiale de la jeunesse, qui tend à mettre à profit le dynamisme des jeunes. Enfin, toujours à propos de la Campagne, le Directeur général a invité la Conférence à donner son avis sur l'opportunité d'apporter des modifications à la structure, aux fonctions et aux objectifs des Conférences régionales, en vue de créer une tribune où tous les groupements intéressés pourraient se réunir pour débattre des politiques agricoles présentes et futures de la région.

8. Le Directeur général a expliqué qu'à son avis, et selon les vœux de la Conférence et du Conseil, le futur programme de travail de la FAO devrait être renforcé sous les aspects suivants, de manière à soutenir plus efficacement les pays en voie de développement:

- i) méthodes permettant d'accélérer la croissance économique par l'application de la science et de la technique;
- ii) réglementation du commerce en vue de favoriser le développement;
- iii) participation populaire plus active à la lutte contre la faim, la malnutrition, la misère et le besoin.

Dans ce contexte, le Directeur général a déclaré qu'il donnait en ce moment une attention particulière à la préparation d'un Plan indicatif mondial de développement agricole, qui devrait offrir un cadre rationnel pour conjuguer les efforts de la FAO et ceux des pays en voie de développement. Ce Plan tentera de fixer des objectifs de production, de consommation et de commerce, qui devraient constituer le point de départ de politiques et programmes conçus dans cette optique. La mise au point d'un tel plan exige un temps considérable, mais le Directeur général espère pouvoir présenter au deuxième Congrès mondial de l'alimentation un schéma global capable d'apporter une base concrète aux débats, et il compte prévoir dans le budget de 1966-67 les crédits nécessaires à ces travaux.

9. Le Directeur général a déclaré que la FAO devait pouvoir s'acquitter mieux du rôle qui lui revient en matière d'utilisation rationnelle des ressources des pêches et il a indiqué que des propositions en ce sens seraient soumises à la treizième session de la Conférence de l'Organisation. On a pu relever les signes d'une percée victorieuse sur ce front, mais les pêches n'apportent encore qu'une faible contribution à la nutrition humaine et au développement économique. L'orateur a exprimé l'espoir que la Conférence régionale ferait à ce sujet des recommandations précises.

10. Le Directeur général a évoqué les risques que comporte une conception unilatérale de l'utilisation des terres; une méthode intégrée et une action concertée sont nécessaires, notamment pour la mise en valeur des ressources hydrologiques et autres entreprises analogues. Les solutions ne peuvent venir que de l'effort solidaire de tous les services techniques intéressés et d'une coordination entre les pays visés, les sources d'aide bilatérale et les organisations internationales. L'orateur a souligné la profonde influence que l'action humaine exerce sur les processus écologiques, qui déterminent eux-mêmes la productivité future des ressources naturelles, particulièrement importante dans le cas des terres dites marginales, qui couvrent une si grande partie du continent africain. A cet égard, le Directeur général a fait état des possibilités qu'offrent la flore et la faune sauvages dans certaines portions de la région où les terres ne se prêtent à l'heure actuelle ni à l'agriculture ni à l'élevage des animaux domestiques.

11. Le Directeur général a conclu en demandant à la Conférence d'étudier attentivement ses propositions et en exprimant l'espoir qu'elles seraient favorablement accueillies, car l'urgence des tâches qui attendent l'Afrique n'échappe plus à personne.

b) Examen de la situation actuelle dans la région

12. La quasi-totalité des délégations ont fait devant la Conférence des exposés dans lesquels elles ont traité des aspects les plus importants du développement agricole dans leurs pays respectifs au cours des deux années écoulées, ainsi que des mesures prises pour accélérer le développement. Elles ont évoqué surtout les principaux obstacles rencontrés dans la planification et la mise en oeuvre des programmes et elles ont fait valoir la nécessité d'appliquer des politiques concertées, à l'échelon national et international, pour surmonter ces obstacles. La Conférence a jugé que les débats sur des points précis de l'ordre du jour devraient s'inspirer des

indications relatives aux politiques, contenues dans les exposés nationaux ainsi que dans le discours d'introduction du Directeur général de la FAO. Les principales questions soulevées sont résumées ci-après.

13. En ce qui concerne la planification, la Conférence note que presque tous les pays de la région ont des plans de développement agricole s'étendant sur deux à dix ans et dont les objectifs sont analogues dans leurs grandes lignes: production plus diversifiée, plus abondante, de meilleure qualité et d'un coût plus bas. Toutefois, l'un des premiers objectifs, commun à presque tous les pays, est l'amélioration de la balance des paiements. Toujours à propos de la planification, la Conférence s'est dite aussi très préoccupée par l'absence presque générale de statistiques précises sur les productions agricoles et plus particulièrement sur les cultures vivrières et l'élevage; cette lacune, jointe à la rareté des enquêtes de base sur les ressources, constitue un grave handicap. La Conférence constate aussi que les moyens mis en oeuvre et l'ordre de priorité établi par les pays pour atteindre leurs objectifs sont très divers, de sorte qu'un échange de vue exhaustif est des plus utiles pour comparer les politiques et les données d'expérience et pour déterminer celles qui s'appliquent le mieux aux conditions locales dans chaque pays.

14. Un problème très voisin du précédent est celui des investissements. La Conférence est d'avis qu'il faut mobiliser davantage les ressources intérieures aux fins d'investissements et prendre les mesures politiques, économiques et fiscales propres à encourager les investissements de capitaux étrangers. On a insisté sur la nécessité d'appliquer des politiques d'investissement capables de faciliter ce flux et la Conférence se félicite vivement de la coopération plus assidue entre la FAO et la BIRD, qui prouve que cette dernière porte un intérêt accru à l'agriculture en tant que domaine offrant des possibilités d'investissement.

15. Un autre problème vital est celui qui a trait au commerce et, à cet égard, toutes les délégations ont constaté la dégradation des termes de l'échange, très défavorable aux pays tropicaux fournisseurs de produits agricoles primaires. Si certains délégués ont mis en avant comme moyen d'y pallier l'accroissement des quantités produites et un abaissement des coûts de production, d'autres ont vu dans la disparition des barrières douanières un moyen d'accroître les débouchés, et tous ont souhaité que des prix rémunérateurs soient payés par les importateurs. La Conférence accueille avec satisfaction la recommandation formulée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à l'effet de créer un Office des Nations Unies pour le commerce et le développement, ce qui représenterait un grand pas en avant. La Conférence est d'avis que la FAO devrait exercer la fonction qui lui revient à l'égard de cet Office en se chargeant, entre autres tâches, de faire le "chien de garde" des pays en voie de développement pour tout ce qui touche au commerce agricole. Elle suggère d'accorder à l'augmentation de la capacité de transformation des produits indigènes une attention particulière dans les débats. Cette augmentation constitue en effet un élément vital pour faciliter le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché; elle peut ouvrir la voie au développement de l'industrialisation et de l'emploi et contribuer à améliorer la situation du point de vue du commerce international. La Conférence souligne aussi l'importance considérable que revêtent les groupements régionaux à des fins commerciales ainsi que la planification régionale et sous-régionale de la production agricole et du développement industriel. On a tout particulièrement insisté sur la nécessité d'accroître le commerce inter-africain, que la FAO devrait contribuer à stimuler. Un certain nombre de délégations ont fait valoir la nécessité d'intensifier la production intérieure afin de réduire les fortes dépenses en devises qu'entraînent les importations alimentaires, en provenance principalement des pays développés; il a cependant été admis que cette politique ne devait pas être poussée à l'extrême, ni même assez loin pour entraver un commerce intra-régional avantageux pour toutes les parties.

16. La Conférence reconnaît pleinement que le progrès est impossible sans des changements adéquats du cadre institutionnel dans lequel doit être réalisé le développement; elle admet qu'à cet égard la situation actuelle est loin d'être satisfaisante en Afrique. Le rôle des coopératives a été mis en évidence; il s'agit d'une forme d'institution qui s'est beaucoup répandue en Afrique et qui offre des possibilités d'expansion future.
17. L'insuffisance des moyens de commercialisation a été dénoncée comme l'un des principaux obstacles à l'accroissement de la production. De nombreux pays sont en train de créer des offices de commercialisation dont certains s'occuperont des denrées alimentaires périssables, ou encouragent l'amélioration de la commercialisation par d'autres moyens, notamment par la création de coopératives agricoles ou l'octroi à celles-ci de stimulants. La Conférence a signalé aussi l'insuffisance des moyens de stockage.
18. Le problème du régime foncier a longuement retenu l'attention, étant considéré comme l'un des principaux obstacles à l'application effective de toutes les autres mesures nécessaires pour accélérer le développement. Les formes d'occupation des terres qui ont été adoptées présentent toutefois des différences considérables. Certains pays instituent un régime de faire-valoir direct en toute propriété, tandis que d'autres font l'expérience des coopératives, de la collectivisation ou des fermes d'État. La Conférence reconnaît que dans chaque pays il faut trouver la solution répondant le mieux à la situation, mais elle considère que de toute manière la question devrait recevoir une haute priorité dans les plans de développement.
19. La recherche, la vulgarisation et l'éducation constituent d'autres préalables importants au développement de l'agriculture. Si, pendant un certain temps, on a pu s'appuyer sur l'expérience d'autres pays et recourir à un personnel étranger, il ne fait aucun doute qu'une adaptation aux conditions locales s'impose dans ces trois domaines; toutefois, cela ne signifie pas qu'il faille se couper des sources extérieures de connaissances. En matière de formation professionnelle, la Conférence suggère d'étudier les besoins à tous les échelons et insiste particulièrement sur la nécessité d'accroître l'effectif du personnel de niveau moyen et subalterne, qu'il est préférable de former sur place. A cet égard, la Conférence prie la FAO de dresser l'inventaire des moyens d'enseignement et de recherche agricoles existant dans la région. Enfin, à propos des institutions agricoles, la Conférence souligne la nécessité de programmes appropriés en matière de crédit, car ces programmes sont indispensables à l'accroissement de la production, surtout dans le cas des projets de colonisation des terres ou dans celui d'agriculteurs nouvellement installés.
20. Comme il a été mentionné à propos de la planification, l'accroissement et la diversification de la production agricole est considéré comme un problème hautement prioritaire, mais les pays ont reconnu que, du côté technique également, il existe dans les connaissances des lacunes considérables qui entravent la marche du progrès. Il est donc nécessaire que les pays adoptent, concernant l'application de la science et de la technique, des politiques s'efforçant d'établir un ordre de priorité clair et précis pour toutes les améliorations techniques entrant dans ce cadre. On a fait état de la prudence avec laquelle il convient de procéder à l'application de ces mesures, en étudiant toutes les conséquences techniques, économiques et sociales qu'entraînera leur adoption, en particulier en matière de motorisation.
21. Il a été reconnu que le niveau d'exploitation des pêches et des forêts est encore très bas dans la plupart des pays africains alors que ces secteurs pourraient apporter une importante contribution à la nutrition humaine, aux recettes d'exportation et à l'industrialisation. Le problème consiste surtout à rationaliser cette exploitation grâce à l'amélioration de la technologie et de la recherche, à la création de services gouvernementaux spécialisés dans ces domaines, etc.

22. Il est également apparu essentiel d'apporter des améliorations dans le secteur de la production animale, en ce qui concerne la lutte contre les maladies, l'alimentation et la sélection. L'exploitation de la faune sauvage a retenu l'attention des délégués des pays où les surfaces impropres à l'agriculture et à l'élevage sont importantes.

23. La Conférence reconnaît que les travaux de planification doivent être menés dans un cadre bien délimité, où l'amélioration de la situation nutritionnelle de la population devra occuper une place toute particulière, alors que jusqu'ici cet objectif a bien souvent reçu une priorité moins élevée que la planification en vue des exportations, par exemple. La gravité des problèmes nutritionnels en Afrique ne fait aucun doute, particulièrement en ce qui concerne l'insuffisance de la nutrition protéique. La situation est rendue plus critique par l'importante migration vers les villes, le problème des réfugiés et le niveau généralement bas des revenus dans les zones qui émergent à peine de l'économie de subsistance. Parmi les remèdes possibles, on a mentionné la diversification et l'amélioration de la production ainsi que l'emmagasinement et l'utilisation plus rationnels des denrées alimentaires; les projets FAO/FISE de nutrition appliquée constituent à cet égard des exemples remarquables. On a souligné que les efforts dans ce domaine devraient comprendre notamment des programmes d'alimentation scolaire ainsi que d'éducation nutritionnelle et d'économie ménagère.

24. Il était logique qu'après avoir examiné les problèmes nutritionnels, la Conférence insiste sur l'importance de la CMCF, où elle voit un moyen intéressant de faire prendre à l'opinion publique une conscience toujours plus aiguë des problèmes de la faim et de la malnutrition. La Conférence exprime sa satisfaction des nombreuses initiatives qui ont déjà été prises, et elle signale l'enthousiasme qui a caractérisé la réaction populaire. La Conférence fait appel à la FAO et aux Comités nationaux pour qu'ils continuent leurs efforts en vue de rehausser la Campagne par des manifestations spéciales, comme celles qui se sont déroulées au cours de la Semaine mondiale contre la faim. Elle invite instamment les pays à renforcer leurs Comités nationaux de la CMCF, à élargir leur composition pour refléter leur caractère inter-disciplinaire, et à mettre à leur disposition les moyens de s'acquitter efficacement des tâches qui leur incombent. Enfin, la Conférence fait sienne sans réserve la Déclaration sur le droit de l'homme de manger à sa faim et les conclusions du Congrès mondial de l'alimentation.

Rapport sur les activités de la FAO dans la Région

1. Le Représentant régional a présenté le document ARC/64/3, qui contient un bref résumé des principales activités de la FAO dans la région durant la période biennale écoulée; il a signalé les questions qui, selon lui, devaient retenir spécialement l'attention de la Conférence et notamment celles qui ne faisaient pas l'objet de points particuliers de l'ordre du jour, comme la production et la santé animales, les statistiques, la nutrition et les pêches.

2. La Conférence a examiné quelques-uns des problèmes d'ordre administratif et organisationnel qui sont liés aux activités de la FAO en Afrique. Au sujet de l'emplacement du Bureau sous-régional de la FAO pour la zone Est/Sud, la Conférence a été informée qu'une réunion des pays intéressés serait tenue à l'issue de ses propres travaux, pour apporter au Directeur général les éléments qui lui permettront de prendre une décision.

3. En ce qui concerne la qualité du personnel de la FAO sur le terrain, la Conférence a été informée que la FAO continuerait de veiller à choisir des experts ayant les qualifications requises pour s'acquitter de leur mission, qu'il s'agisse de leur niveau professionnel ou de leur connaissance des conditions locales et autres. Pour ce qui est des visites du personnel régional et des fonctionnaires du Siège dans les pays de la région, le Directeur général a déjà donné des instructions afin que ces visites soient préparées avec soin, coordonnées lorsque cela est possible, et décidées de concert avec les gouvernements intéressés.

4. D'accord avec le Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, la Conférence recommande un recrutement accru et proportionnel d'Africains d'expression française et d'expression anglaise dans le cadre technique et administratif des organismes internationaux des Nations Unies et spécialement de la FAO. A cet effet, la Conférence espère que des dispositions seront prises, dans toute la mesure du possible, pour assurer la formation de ce personnel africain à un niveau élevé, afin que le recrutement puisse se faire tant pour les postes de direction que pour les postes techniques.

5. La Conférence se félicite tout particulièrement de l'accord de coopération conclu entre la FAO et la BIRD, auquel elle attache une grande importance pour la préparation et l'évaluation des projets agricoles à financer par la Banque; elle recommande que soit examinée la possibilité de mettre sur pied des programmes conjoints analogues avec d'autres institutions.

6. Ce débat a été suivi de brefs exposés faits par des techniciens de la FAO au sujet des questions énumérées au paragraphe 1 ci-dessus.

7. Production et santé animales. La Conférence prend note avec satisfaction du rapport de la première réunion régionale sur la production et la santé animales organisée par la FAO en Afrique et approuve ses recommandations mais demande que le Fonds d'intervention d'urgence contre les maladies du bétail ne soit pas limité à l'Afrique. En égard aux conclusions de cette réunion, la Conférence recommande d'étendre à toutes les zones infestées d'Afrique la campagne contre la peste bovine, actuellement circonscrite à l'Afrique de l'Ouest depuis la moitié occidentale du Tchad; d'entreprendre, là où elles n'ont pas encore été faites, des études visant à déterminer les caractéristiques de l'équipement nécessaire et des mesures à prendre pour accroître les abattages dans les zones de production, ainsi que les exportations de viande en carcasse vers les lieux de consommation; d'envisager la possibilité d'accords intergouvernementaux pour la fourniture de viande, compte dûment tenu des problèmes économiques et fiscaux pertinents et de la nécessité de réglementations sanitaires spéciales; et enfin de faire bénéficier de l'expérience de la FAO les pays qui intéressent de tels accords. Toujours à propos de la santé animale, la Conférence insiste sur l'opportunité d'envisager la protection sanitaire à l'échelle continentale, notamment à l'égard de l'application des règlements de quarantaine.

8. La Conférence note que l'Organisation étudie le problème de l'élevage sous tous ses aspects, depuis la production jusqu'à la commercialisation, comme dans le cas du Plan intéressant l'élevage en Afrique de l'Est. On espère qu'un type analogue de projet, auquel s'intéresseraient le Niger, le Nigeria, le Tchad et le Cameroun, pourra être entrepris prochainement dans la zone du Lac Tchad. La Conférence note aussi avec satisfaction les enquêtes sur la production et la distribution du lait effectuées au titre de la CMCF, laquelle a aussi permis de bénéficier du concours d'experts en aviculture, secteur qui offre la possibilité d'améliorer de façon relativement rapide la nutrition des populations d'Afrique.

9. En ce qui concerne l'éducation vétérinaire, la Conférence a été informée qu'il existait dans certains pays et en particulier au Mali des établissements spécialisés d'enseignement et de formation. Elle estime qu'un effort devrait être réalisé afin de donner à ces établissements, d'une part, les moyens d'atteindre le niveau supérieur d'éducation nécessaire et, d'autre part, la vocation inter-africaine qui permettrait à d'autres pays présentant des conditions analogues de mettre à profit l'existence de tels établissements.

10. Statistiques. La Conférence insiste sur l'importance qui s'attache à rassembler des données statistiques dignes de foi sur l'agriculture, en vue d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans de développement agricole. Etant donné la nécessité absolue d'améliorer sans délai la situation des statistiques alimentaires et agricoles, la Conférence est d'avis qu'une haute priorité doit être donnée aux travaux statistiques, en tant que partie intégrante des projets de développement agricole dans les divers pays.

11. La Conférence note les résultats obtenus par la Commission des statistiques agricoles pour l'Afrique et par ses groupes de travail. Elle fait siennes les recommandations de la deuxième session de la Commission, tenue à Addis-Abéba du 24 août au 1er septembre 1964. La Conférence recommande en outre que la FAO entreprenne une étude sur les fluctuations de la production alimentaire dans différentes parties de la région où, selon les époques de l'année, elle est tour à tour excédentaire et déficitaire. L'accent a été mis en particulier sur la valeur de la formation en statistique et la Conférence recommande que la FAO intensifie son aide dans ce secteur vital en fournissant en plus grand nombre des conseillers spécialisés dans les questions de formation, et des bourses d'étude; les efforts dans ce sens pourraient conduire ultérieurement à la création d'un Institut régional de recherche et de formation en matière de statistiques agricoles, si l'inventaire des moyens de formation et de recherche en matière agricole, demandé par la Conférence, en révèle l'utilité.

12. A propos des besoins en personnel pour l'exécution des enquêtes agricoles, la Conférence fait siennes les conclusions de la deuxième session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Afrique, suivant lesquelles les agents des services agricoles sur le terrain sont à bien des égards les plus aptes à effectuer des opérations de dénombrement sous la direction de statisticiens agricoles qualifiés. Malgré la diversité des tâches qui incombent aux vulgarisateurs, la Conférence estime qu'il convient d'étudier de façon très approfondie l'intégration appropriée, à différents niveaux, des travaux agricoles sur le terrain et des opérations de dénombrement dans le cadre des enquêtes agricoles. Elle constate avec satisfaction qu'un nombre croissant de pays d'Afrique mettent sur pied des sections spécialisées en matière de statistiques agricoles au sein des Ministères de l'agriculture ou d'autres Ministères compétents.

13. Nutrition. La Conférence prend note de la création de la Commission FAO/OMS/CCTA de l'alimentation et de la nutrition pour l'Afrique, qui a pour tâche de recueillir et de diffuser des renseignements sur les activités intéressant la nutrition dans la région.

14. La Conférence est préoccupée de la façon dont les boursiers sont employés une fois leur formation achevée, et elle recommande que soit institué un dispositif permettant de suivre ces boursiers afin d'évaluer l'utilité et la pertinence de la formation qu'ils ont reçue pour les postes qu'ils doivent occuper par la suite.

15. La Conférence souligne la nécessité d'accorder une place plus grande à l'économie familiale, du point de vue tant de la formation à tous les niveaux que du travail auprès des masses rurales. Elle recommande aux pays d'envisager la possibilité d'organiser un plus grand nombre de séminaires et de cycles d'études nationaux dans ce domaine. La Conférence note que la FAO se préoccupe des effets qu'exercent sur la nutrition l'urbanisation et l'industrialisation rapides. Ce problème se pose avec une acuité particulière dans le cas des jeunes migrants, dont l'état nutritionnel est compromis par des conditions de vie peu hygiéniques et par des emplois insuffisants et peu rémunérés. La Conférence recommande que soit poursuivie l'étude de la situation et que des mesures soient prises pour éviter que ne réapparaissent les problèmes qui ont surgi ailleurs. Elle juge nécessaire d'attribuer une haute priorité à la nutrition en tant que telle, qui devrait trouver une place appropriée dans les plans de développement; de plus, cette discipline devrait être placée sous la direction de personnalités d'une notoriété incontestée.

16. La Conférence note avec satisfaction les mesures prises conjointement par la FAO, l'OMS, le FISE, d'autres institutions spécialisées intéressées et des organismes bilatéraux, en ce qui concerne l'amélioration de la nutrition et de la production alimentaire par l'envoi d'experts, l'organisation d'enquêtes et la création de moyens de formation.

17. Pêches. La Conférence a été informée de la situation des pêches en Afrique, qui est caractérisée principalement par le fait que la contribution de ce continent à la production mondiale de poisson demeure très limitée. Si les ressources de l'Afrique en matière de poissons de fond sont relativement faibles, la région est plus favorisée en ce qui concerne les poissons de surface. Il existe également d'intéressantes possibilités de développer la pêche dans les eaux intérieures.
18. La recommandation de la douzième session de la Conférence de la FAO tendant à ce que l'Organisation assume pleinement le rôle qui lui revient dans le développement des pêches a été rappelée à la Conférence. Celle-ci estime que cette recommandation est particulièrement pertinente dans le cas de l'Afrique.
19. La Conférence prend note des projets régionaux ou intéressant des groupes de pays que la FAO exécute ou prépare dans le domaine des pêches.
20. Compte tenu de la demande formulée par le Directeur général dans son exposé d'introduction, la Conférence a étudié la question du renforcement de la Division des pêches de la FAO afin que l'Organisation soit parfaitement à même de remplir son rôle en ce qui concerne l'aide aux pays en voie de développement pour la mise en valeur de leurs ressources halieutiques, et elle a exprimé d'une façon générale son appui aux propositions du Directeur général.
21. Convaincue de la nécessité de n'épargner aucun effort pour que les pêches puissent jouer en Afrique un rôle croissant dans la nutrition et l'économie des populations, la Conférence demande instamment que l'action régionale et nationale dans ce domaine soit intensifiée.
22. La Conférence prie le Directeur général d'étudier la possibilité de créer une Commission des pêches pour l'Afrique de l'Est, et elle recommande qu'un fonctionnaire des pêches soit affecté à cette sous-région.
23. La Conférence constate avec inquiétude la pénurie de personnel spécialisé dans la recherche et dans l'administration des pêches dont souffrent tous les pays africains. Considérant que cette pénurie fait gravement obstacle au développement des pêches, elle recommande qu'un inventaire des moyens de formation existant soit effectué par la FAO et largement diffusé aux gouvernements. Dans ce contexte, elle recommande en outre que, si le besoin en est évident, une école spécialisée soit créée, qui desservirait toute la région et qui, en liaison avec les organismes déjà existant tant en Afrique qu'ailleurs, assumerait la formation de personnel à tous les niveaux et dans toutes les spécialités. Au sujet de la recherche en matière de pêche, la Conférence estime que la recherche appliquée occupe une trop faible place dans les programmes des établissements qui s'en occupent; elle recommande que cette recherche soit amplifiée et que la FAO fournisse une aide à cet effet. A son avis, la recherche présente une importance particulière pour l'évaluation des stocks sur les lieux de pêche au chalut, en vue d'établir un système international d'aménagement qui tienne pleinement compte des intérêts des pays africains et qui forme la base de l'élaboration d'une nouvelle politique visant à assurer l'utilisation par les pays d'Afrique eux-mêmes des ressources halieutiques existant le long des côtes de ce continent.
24. Projet méditerranéen. La Conférence note et fait siennes les conclusions de la deuxième réunion du Projet de développement méditerranéen, tenue à Nîmes (France) du 6 au 14 mai 1964. Elle demande au Directeur général de prendre les mesures nécessaires concernant la documentation à recueillir et à analyser et recommande aux gouvernements et organisations intéressés de prendre les contacts nécessaires en vue de la création d'instituts de formation et d'organismes de commercialisation, ainsi que pour préparer le financement des projets de développement.

25. La Conférence prend également note des mesures prises par le Directeur général pour faire profiter le continent africain dans son ensemble de l'expérience acquise au cours de la préparation et de la mise en oeuvre des projets méditerranéens. Pour donner suite aux études initiales - enquêtes nationales et rapport de l'"Enquête sur l'Afrique" - de nouvelles enquêtes ont été effectuées, en particulier au Nigéria et en Rhodésie du nord. Le rapport sur l'intégration économique Sénégal-Gambie a été également cité. La petite équipe d'experts constituée par la FAO et financée par son Programme ordinaire a en outre effectué, à la demande des pays africains, de nombreuses enquêtes de portée plus limitée.

26. A propos des projets de pré-investissement basés sur le concept méditerranéen de développement régional intégré, concept qui a été adopté par le Directeur général de la FAO comme par les dirigeants du Fonds spécial des Nations Unies et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, le projet de développement agricole de la vallée du Sénégal, qui intéresse quatre pays et qui est lié à un vaste plan de production hydro-électrique et de développement industriel, a été longuement discuté. Le projet de développement intégré de la cuvette Tchadienne, qui intéresse lui aussi quatre pays, et l'enquête sur l'industrie animale dans l'est de l'Afrique, qui devrait aboutir à une série de projets intégrés, ont été également étudiés. La Conférence note que certains de ces projets, formellement demandés par les pays intéressés, ont été préparés par la FAO avec le FSNU en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies et la CEA.

27. La Conférence se félicite de voir le Directeur général étendre à la totalité de l'Afrique l'ensemble des moyens actuellement mis à la disposition des gouvernements désireux d'utiliser ces nouvelles méthodes et possibilités de développement.

PRINCIPALES QUESTIONS DE POLITIQUE SOULEVEES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

Congrès mondial de l'alimentation et orientation future de la Campagne mondiale contre la faim

1. Ayant examiné le document ARC/64/4 ainsi que l'exposé d'introduction fait au sujet de cette question par le Coordonnateur de la Campagne, qui a donné un aperçu des faits survenus récemment dans le déroulement de la Campagne et des possibilités qui s'offrent à la région, la Conférence approuve chaleureusement l'initiative qu'a prise le Directeur général en lançant la Campagne mondiale contre la faim et loue la noblesse des conceptions dont elle procède, le caractère universel de son action et le fait qu'elle met, au service de tous les efforts en vue du développement, des forces nouvelles et profondes. La Conférence reconnaît que le dynamisme et l'utilité de la Campagne sont dus en partie à son programme qui prévoit la participation directe des peuples à tous les types d'entreprises de développement, à sa faculté d'adaptation aux possibilités et aux situations existant dans chaque pays, et en même temps au fait qu'elle réalise sur le plan mondial la synthèse des forces, des influences et des actes dirigés contre ce fléau universel que constituent la faim, la malnutrition et le sous-développement.

2. La Conférence a étudié plusieurs questions soulevées par les décisions du Congrès mondial de l'alimentation et au sujet desquelles le Directeur général avait sollicité des avis. Elle appuie la recommandation faite à sa douzième session par la Conférence de la FAO quant à la mise en place par le Directeur général, aussi rapidement que possible compte tenu des moyens dont il dispose, d'un Institut international du développement agricole. On a souligné qu'il devrait y avoir une entière collaboration entre l'Institut international dont la création est envisagée et l'Institut régional pour le développement économique à Dakar. A ce propos, il a été noté que des dispositions avaient été prises afin que des étudiants de cet Institut, désireux de se spécialiser, puissent suivre un cours de planification agricole à Rome en 1965, après la fin de leurs études sur la planification générale. Il a été suggéré que des dispositions analogues soient prises lorsque fonctionnera l'Institut international du développement agricole dont la création est envisagée, ce qui n'exclût pas la

possibilité d'admettre à cet institut d'autres candidats africains qualifiés. On a fait valoir tout l'intérêt qu'il y a à former dans les mêmes cours des étudiants appartenant à toutes les parties de l'Afrique, ce qui favorise les échanges de vues entre planificateurs africains et la compréhension réciproque de leurs problèmes nationaux.

3. La Conférence attire également l'attention sur la pénurie dont souffre la région en ce qui concerne les techniciens de niveau intermédiaire qui pourraient contribuer à la planification du développement agricole; elle prie le Directeur général d'étudier comment on pourrait fournir des moyens accrus pour dispenser une telle formation (y compris la formation en cours de service), éventuellement à l'échelon sous-régional ou national.

4. En liaison avec la recommandation ci-dessus, la Conférence note avec approbation les propositions préliminaires du Directeur général concernant un Plan indicatif mondial relatif à la production, au commerce et au développement agricoles, et elle estime que la formation de techniciens africains à tous les niveaux contribuerait puissamment à déterminer les incidences régionales d'un tel plan. Elle note que la CEA a été saisie d'une proposition tendant à la préparation, en collaboration avec la FAO, d'un programme agricole pour l'Afrique, et il a été suggéré que ceci pourrait constituer la section du Plan indicatif mondial ayant trait à l'Afrique. Il a été souligné que le Plan mondial devrait prendre pour base les objectifs que les Etats Membres ont fixés à l'échelon national, et que ce plan exercerait une profonde influence sur l'accélération des mesures de développement prises dans la région ainsi que sur l'avenir du travail de la FAO, tant d'une manière générale que dans le cadre de la CMCF.

5. La Conférence félicite le Directeur général de l'ardeur avec laquelle il s'attache à mettre au point des dispositifs destinés à servir la Campagne; elle reconnaît que les concepts et les méthodes de la CMCF exercent déjà une influence profonde sur les peuples, qui ont réagi avec enthousiasme à l'offre qui leur était faite de participer directement à l'action. De nombreux pays de la région ont donné des exemples de la manière dont la Campagne a été utilisée pour des entreprises régionales et communautaires, et d'autres ont exposé leurs plans concernant, les activités futures. Pour assurer la poursuite de cette importante action, la Conférence recommande qu'un caractère permanent et continu soit conféré à la CMCF au sein de la FAO, que son programme soit élargi afin d'y inclure tous les aspects du travail de la FAO, et que les gouvernements s'engagent à fournir, au titre du budget ordinaire de la FAO, des fonds permettant au Directeur général de subvenir aux dépenses administratives et autres qu'entraîne la conduite efficace de la Campagne.* Afin d'assurer une croissance vigoureuse des Comités nationaux de la Campagne dans la région, dont il importe d'assurer l'efficacité et la continuité, la Conférence prie le Directeur général de fournir dès que possible du personnel pour aider les comités en Afrique et pour intensifier la coopération entre comités. Dans la recherche des moyens d'apporter une aide aux secrétariats des Comités nationaux, en particulier dans la phase initiale, l'assistance d'autres comités, et notamment de comités africains, pourrait être obtenue sous diverses formes: concours temporaire de membres du secrétariat des comités, ou visites de consultants ou de spécialistes appartenant à des comités qui sont particulièrement à même d'aider les comités nouveaux à dresser le plan de leur organisation, à établir leur programme et à planifier l'extension de leurs travaux.

6. La Conférence reconnaît que des rapports très étroits doivent exister, dans le cadre de la Campagne, entre l'éducation et le progrès de l'agriculture. Elle estime donc qu'il faut le plus vite possible procéder à l'adaptation du matériel éducatif en vue de son utilisation locale, et inscrire au programme des écoles des notions en matière d'agriculture, de nutrition et d'alimentation. Il a été reconnu

* La délégation du Royaume-Uni a réservé sa position quant aux incidences budgétaires de cette recommandation et souligné que l'appui du Gouvernement britannique était subordonné en l'occurrence aux disponibilités de crédits et surtout à l'ordre de priorité qu'il incombera à la Conférence de la FAO d'établir, lors de sa prochaine session entre les différentes sections du programme de travail qui lui sera présenté.

qu'un travail considérable devrait être fait pour modifier l'attitude des populations africaines à l'égard de la vie agricole, ce qui suppose la nécessité de modifier l'attitude des instituteurs et les méthodes d'enseignement. L'éducation peut contribuer à relever le prestige de la vie rurale et, dans le cadre des programmes et projets visant le relèvement rural, de très sérieux efforts pourraient et devraient être faits pour améliorer le sort des ruraux et freiner l'exode vers les villes qui constitue déjà un élément préoccupant pour le développement.

7. En matière de projets d'action, la Conférence a reconnu que les contacts de peuple à peuple constituaient un important élément mais elle a jugé bon d'appeler l'attention du Directeur général sur la nécessité d'accroître l'aide des organisations populaires en fonction de demandes de plus en plus nombreuses. En outre, les gouvernements devraient prévoir des crédits afin de permettre à la FAO de répondre plus rapidement aux demandes visant l'action au titre de la CMCF. La Conférence est d'avis que les Comités nationaux de la Campagne représentent d'importants instruments de coordination, capables d'amener les organisations populaires des pays développés et en voie de développement à travailler de concert, tant sur une base bilatérale que dans un cadre multilatéral, avec l'aide de la FAO et de son personnel dans la région et sur le terrain. Mais à cet égard il a été souligné que la Campagne doit sa vitalité à sa liberté, à sa souplesse et à sa simplicité et qu'il ne faudrait d'aucune manière risquer de lui faire perdre ces importants caractères.

8. La Conférence accueille avec enthousiasme et approuve sans réserve l'Appel à la mobilisation mondiale de la jeunesse que le Directeur général a lancé en juin 1964; elle décide que les pays de la région africaine s'efforceront individuellement et collectivement de tirer pleinement parti de l'occasion offerte par cet appel pour mettre le dynamisme, l'idéalisme, l'enthousiasme et la détermination des jeunes au service du développement, et construire ainsi leur propre avenir sur des bases solides. On a déjà fait beaucoup dans la région pour développer les services nationaux en faveur de la jeunesse et la Conférence est convenue qu'il faudrait tirer la leçon de cette expérience pour aider les pays de la région à mettre en oeuvre toutes les possibilités d'élaborer des programmes d'action avec le concours des jeunes, tant durant la période de l'Appel mondial qu'à plus longue échéance.

9. La Conférence recommande que le Directeur général envisage le lancement d'une publication de haute tenue, par laquelle la FAO pourrait atteindre non seulement les gouvernements mais aussi les intellectuels, les hommes d'affaire et les industriels qui occupent dans le monde des places de premier plan. Une telle publication contribuerait à créer un courant d'opinion favorable tout en rendant le public plus sensible aux problèmes et plus disposé à prendre sa part de l'effort mondial tendant à accroître la productivité agricole, à éliminer la faim et la malnutrition et à améliorer le sort de l'humanité.

10. Enfin, si certaines délégations ont chaleureusement accueilli la proposition du Directeur général tendant à modifier le caractère des Conférences régionales de manière à y faire participer désormais des représentants d'organisations non gouvernementales, d'organismes scientifiques ou éducatifs, d'instituts de recherche, etc., ainsi que des personnalités éminentes, d'autres pays ont jugé que la Conférence devrait conserver son caractère actuel. Le Directeur général a été invité à examiner plus à fond cette question par l'entremise de ses Représentants régionaux, de sorte que des consultations finales puissent avoir lieu avec les pays bien avant que soient mis au point les plans de la Conférence régionale de 1966.

Mesures gouvernementales visant à faciliter le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché

1. La Conférence était saisie d'un résumé du rapport de la Réunion d'experts sur les mesures gouvernementales visant à faciliter le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché en Afrique (ARC/64/5), qui s'est tenue à Addis-Abéba en avril-mai 1964 sous les auspices de la FAO et de la CEA. Le texte complet du rapport était également à la disposition des délégués, qui se sont abondamment reportés à ce texte. Trois membres du groupe d'experts assistaient à la Conférence en qualité de consultants de la CEA et ont pris part aux débats. Les délégations ont fait l'éloge de l'intéressant rapport du groupe d'experts, et il a été proposé que la Conférence l'adopte et le porte à l'attention des gouvernements de la région ainsi qu'à celle du Directeur général de la FAO en vue d'une action ultérieure.
2. Il a été reconnu que l'évolution dans le sens d'une agriculture de plus en plus orientée vers le marché était essentielle au développement agricole de la région et au relèvement du revenu des producteurs. Nombre de délégations ont précisé que les propositions contenues dans le rapport avaient déjà été dans une large mesure adoptées par leurs pays et ont exposé certaines des mesures actuellement appliquées.
3. La Conférence est cependant d'avis que la méthode globale adoptée dans le rapport faciliterait la planification des mesures de développement et permettrait de mieux coordonner l'action des divers services et organismes s'occupant de ce domaine. L'accent a été mis sur la nécessité de préparer soigneusement les mesures visant à faciliter le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché et d'établir un ordre de priorité afin d'assurer la meilleure utilisation possible de ressources peu abondantes telles que la main-d'oeuvre qualifiée et le capital. En même temps, il ne faut pas oublier que de nombreuses formes d'intervention sont étroitement liées entre elles. Les moyens de transport, de commercialisation et d'emmagasinage, par exemple, doivent être conçus en fonction les uns des autres.
4. Agriculture de subsistance: Le rapport des experts ne définit pas les exploitants pratiquant ce type d'agriculture d'après leur niveau de vie (qui se trouve être précisément le niveau minimum de subsistance), mais plutôt en se fondant sur le fait qu'ils produisent presque exclusivement pour assurer leur subsistance et celle de leur famille. On trouve en Afrique toutes les nuances possibles, depuis les producteurs opérant presque entièrement au niveau de subsistance jusqu'à ceux dont la production est en quasi-totalité destinée à la vente. A l'heure actuelle, plus de la moitié de la production totale de l'agriculture africaine se situe au niveau de subsistance.
5. Certains délégués ont souligné que les agriculteurs africains produisant pour leur subsistance sont en général pauvres et sous-alimentés, et ils ont évoqué le cercle vicieux que constituent la faible productivité, la misère et la malnutrition. Le seul moyen de rompre ce cercle consisterait à lancer une attaque en vue d'améliorer en même temps l'agriculture, la santé et la nutrition, l'enseignement, le réseau routier et d'autres éléments du confort rural.
6. La Conférence s'est ralliée d'une manière générale à l'avis exprimé dans le rapport des experts, suivant lequel les gouvernements pourraient rapidement et à peu de frais faire beaucoup pour diversifier la production et améliorer la nutrition des cultivateurs s'adonnant encore en grande partie à l'agriculture de subsistance; on pourrait par exemple leur envoyer des vulgarisateurs de niveau intermédiaire et leur dispenser une instruction élémentaire en matière d'économie ménagère, et aussi leur distribuer des semences et du matériel de plantation améliorés. Actuellement, la première phase de la production marchande coïncide parfois avec une baisse des niveaux nutritionnels, car les agriculteurs tendent à se spécialiser, par exemple en abandonnant les cultures potagères et en se mettant à vendre une part trop importante de leur production.

7. D'une manière générale, la Conférence approuve l'idée suivant laquelle une agriculture de subsistance suffisamment productive et diversifiée constitue une base satisfaisante pour l'édification progressive d'une production marchande. Elle note que la persistance d'un élément de subsistance dans la production représente pour l'agriculteur une garantie contre les mouvements défavorables des prix; elle lui assure des approvisionnements alimentaires qui ne sont pas grevés de frais de transport et de commercialisation, et le fait bénéficier de la possibilité d'accéder à l'économie de marché par des spéculations végétales et animales dont il a une longue expérience.

8. Statut des agriculteurs: De nombreux délégués ont souligné qu'il fallait fortement rehausser le prestige de l'agriculture et de la vie rurale si l'on voulait retenir dans les campagnes certains des éléments les plus ouverts au progrès, et empêcher un exode excessif vers les villes où le chômage sévit fréquemment. Le relèvement des revenus agricoles par l'expansion de la production marchande et les mesures visant à améliorer la production de subsistance et la nutrition présentent une grande importance.

9. La Conférence juge aussi extrêmement utile d'inculquer de bonnes notions d'agriculture dans le cadre de l'enseignement primaire et d'organiser des cours de perfectionnement à l'intention des agriculteurs. Il faut aborder d'urgence la question de la diversité de l'emploi dans les zones rurales, par exemple en créant un artisanat local et en encourageant les petites industries, notamment celles qui desservent l'agriculture ou qui assurent le traitement des produits agricoles. Certaines délégations ont fait état de progrès réalisés dans ce sens. Il a toutefois été reconnu que l'on devrait multiplier les efforts pour utiliser sur place la main-d'oeuvre et la matière première afin de réduire le sous-emploi, d'accroître les revenus et de conférer plus de variété à la vie rurale. Il a été également reconnu que, dans le passé, on avait souvent eu tendance à oublier l'importance des études sociologiques pour la bonne compréhension des problèmes qui se posent aux populations locales.

10. Demande: La Conférence reconnaît que le passage à l'agriculture de marché est directement lié au taux d'accroissement de la demande. Dans de nombreux pays d'Afrique, la production commerciale consiste principalement en des cultures d'exportation, dont l'expansion tend fréquemment à être plus rapide que celle de la demande. Il importe par conséquent d'élargir les débouchés extérieurs et d'augmenter la part revenant aux exportateurs africains. Mais il existe aussi une demande rapidement croissante de denrées alimentaires et de matières premières agricoles chez les populations urbaines d'Afrique dont l'effectif augmente à vive allure. Dans certains pays, l'augmentation des importations de denrées alimentaires et la hausse des prix de ces denrées montrent que l'expansion de la production commerciale n'est pas toujours proportionnée à ce gonflement de la demande intérieure. A ce propos, la FAO a été priée d'élargir ses études sur l'évolution probable de la demande, et de préparer un manuel sur la méthodologie de la demande pour l'étude des produits agricoles indigènes et étrangers.

11. Stimulants: D'une manière générale, la Conférence fait sienne l'opinion des experts sur l'importance des stimulants. Même lorsque la demande n'est pas entièrement satisfaite et lorsqu'il existe des moyens de crédit, de vulgarisation, etc., les agriculteurs ne sont guère enclins à développer leur production marchande à moins d'être persuadés qu'ils y ont intérêt. Un délégué a exprimé l'avis que les agriculteurs pourraient acquérir rapidement les compétences techniques qu'exigent de nouveaux types de production suffisamment avantageux, mais il a en même temps souligné la nécessité de multiplier les études sur la gestion des exploitations; il arrive souvent en effet que l'on recommande aux cultivateurs l'adoption de nouvelles méthodes agronomiques sans tenir suffisamment compte de leur rentabilité.

12. Des prix garantis et stables semblent constituer le stimulant le plus efficace. Plusieurs délégués ont décrit les mesures prises actuellement pour donner à cet égard plus de sécurité aux agriculteurs, mais certains jugent difficile l'application de mesures de stabilisation à la production destinée aux marchés intérieurs. On a également fait état de l'influence considérable qu'exerce dans ce domaine l'amélioration de la commercialisation, des méthodes fiscales et du régime foncier.

13. Commercialisation: La nécessité de perfectionner les circuits de commercialisation en améliorant les systèmes privés ou coopératifs qui existent déjà, ou en créant des organismes de commercialisation patronnés par l'Etat, a été largement reconnue comme présentant une grande importance pour l'accroissement de la production marchande. A ce propos, la Conférence prend note des conclusions des travaux du premier Centre régional de formation sur la commercialisation des aliments de base en Afrique, qui s'est tenu à Nairobi en août 1964; elle demande que ces conclusions fassent l'objet d'un examen attentif. Outre les recommandations visant à améliorer la manutention et le classement par qualité de ces produits de base et à mieux renseigner les intéressés sur l'état des marchés, il a été proposé de créer une Commission de la commercialisation pour l'Afrique, dont les fonctions pourraient être les suivantes: échanges d'informations, adoption de qualités uniformes et de normes communes, collaboration à des plans d'amélioration de la commercialisation du bétail, de la viande et d'autres produits périssables - ce qui, en Afrique de l'ouest spécialement, supposerait la participation de plusieurs pays - et enfin coordination des programmes nationaux de formation et de recherche en matière de commercialisation.

14. Crédit: La Conférence souligne la nécessité du crédit si l'on veut que les agriculteurs actuellement gênés par le manque de capitaux puissent accroître leur productivité. Elle admet toutefois que, pour porter tous ses fruits, le crédit et l'épargne doivent aller de pair avec la vulgarisation et la commercialisation. Les délégués ont approuvé la recommandation de la réunion d'experts suivant laquelle il faut, pour l'octroi du crédit, recourir aussi largement que possible aux coopératives, aux autorités locales, aux associations d'agriculteurs et aux comités de village. Il importe de comprimer au maximum les dépenses administratives et de s'assurer la participation responsable des populations locales elles-mêmes.

15. Régime foncier. La Conférence reconnaît aussi que dans bien des cas la production marchande pourrait être beaucoup facilitée si l'on améliorait le mode de faire-valoir. Il s'agit toutefois d'une question complexe, que l'on ne saurait détacher du contexte local. Tout en notant le développement rapide du faire-valoir direct en toute propriété dans les zones de recasement et de remembrement du Kenya, la Conférence reconnaît que de nombreux pays ne jugent pas ce régime compatible avec les traditions locales. Toutefois, la sécurité et la propension à investir qu'engendre le plus souvent ce mode d'occupation des terres pourraient aussi être associés à des systèmes traditionnels modifiés, comme à la tenure à bail. De façon générale, la Conférence admet néanmoins que tous les pays de la région devraient s'inspirer de l'exemple du Kenya et d'autres pays pour ce qui est des relevés cadastraux et de l'enregistrement des titres dans le cadre de la planification de l'utilisation des terres et de la conservation des ressources. La Conférence invite la FAO, en liaison avec la CEA, à prêter son concours aux pays qui entreprennent une réforme agraire.

16. Production à grande échelle: La Conférence note qu'afin d'accélérer le passage à la production marchande, maints gouvernements de la région entreprennent toute sorte de projets agricoles d'envergure. Ces projets visent d'ordinaire d'importantes superficies de terres productives qui étaient inexploitées ou utilisées de façon inefficace selon des systèmes d'agriculture traditionnels. Ces projets se proposent un certain nombre de fins: apporter un complément à la production actuelle de denrées alimentaires et de fibres; produire de nouvelles denrées; faire la démonstration pratique de systèmes d'exploitation améliorés; créer des emplois; et enfin accroître les recettes en devises ou assurer les matières premières nécessaires à l'industrialisation locale.

17. Il existe deux types principaux de projets agricoles à grande échelle. En premier lieu, les plantations ou grandes exploitations à direction centralisée, qui emploient généralement une main-d'oeuvre abondante et qui peuvent appartenir à l'Etat, à des particuliers, à des entreprises commerciales ou à des sociétés coopératives, ou encore à l'Etat en association avec l'un quelconque de ces partenaires. Une plantation appartenant à l'Etat est généralement destinée à compléter la production des exploitants plutôt qu'à leur faire concurrence; elle peut aussi servir à créer des types d'entreprises qui, en raison du capital ou du degré de spécialisation qu'ils supposent, ne sont pas à la portée des exploitants pris individuellement. Dans certains cas, les dites entreprises sont ultérieurement vendues à des agriculteurs ou à des groupes d'agriculteurs et les autorités réinvestissent les fonds ainsi libérés dans d'autres projets de développement.

18. Le deuxième type de projets à grande échelle fait intervenir des groupes d'exploitations. Il en existe une grande variété mais l'objectif est en général de grouper de petites unités afin d'assurer des services et parfois une gestion centralisés. Parmi les exemples qui ont été cités figurent le projet de Gezira, au Soudan, ainsi qu'un type intermédiaire de projet récemment mis au point en Afrique de l'est et dans d'autres parties de la région, notamment pour le thé et le café. Il s'agit en l'occurrence d'adjoindre à une exploitation centrale relativement importante des installations adéquates de traitement et de commercialisation, d'assez nombreuses petites unités étant souvent regroupées autour de ce noyau central. La Conférence voit dans ce système un moyen utile d'assurer aux exploitants individuels les avantages de la grande production en ce qui concerne le transport, la commercialisation, le traitement, les services de gestion et de consultation technique, la fourniture de biens de production et, à l'occasion, le défrichage et la culture des terres.

19. La Conférence note qu'il faut faire preuve de prudence dans l'élaboration de projets agricoles d'envergure, du fait qu'ils exigent d'importantes mises de fonds. On pourrait cependant réduire beaucoup les risques d'échecs coûteux en procédant à des enquêtes agro-économiques et sociologiques, ainsi qu'en réalisant des projets pilotes et en les évaluant préalablement à toute tentative d'appliquer le programme intégral. Aussi longtemps qu'il n'a pas été établi qu'un projet est viable à longue échéance, il convient de restreindre les dépenses d'infrastructure car il est bien rare de pouvoir rentrer dans ses frais en cas d'échec.

20. Les avantages qu'offrent les projets agricoles d'envergure ont été examinés en fonction des possibilités d'obtenir une aide extérieure pour leur financement. Deux modes principaux de financement ont été évoqués: en premier lieu, les prêts d'organismes fournissant une aide bilatérale ou multilatérale; en second lieu, les investissements de capitaux étrangers en association avec les autorités locales. Dans ce dernier cas, des dispositions très claires devraient être arrêtées entre les gouvernements et les bailleurs de fonds étrangers, afin de sauvegarder les droits légitimes de toutes les parties.

21. Aide extérieure: La Conférence note que les pays et les organismes non gouvernementaux fournissant une aide jouent déjà un rôle vital auprès des gouvernements africains pour leur faciliter la mise en oeuvre d'un grand nombre de programmes de développement rural, encore que dans certains cas cette aide puisse être mieux coordonnée. La Conférence est d'avis que les projets régionaux et sous-régionaux devraient être élargis et que l'on devrait étudier les moyens d'obtenir et d'utiliser efficacement l'assistance supplémentaire requise. Un certain nombre de projets régionaux et sous-régionaux ont été proposés à l'attention de la FAO et de la CEA:

- i) Centre de recherche et de formation en matière de génie agricole;
- ii) Classification des sols et enquêtes sur l'utilisation des terres;
- iii) Enquêtes et planification en matière d'irrigation et d'utilisation des eaux;
- iv) Recherche agricole en général;
- v) Centres de formation agricole pour les agents subalternes de la vulgarisation;

- v) Multiplication des bourses d'études et de perfectionnement octroyées par les organismes bilatéraux et multilatéraux et, en même temps, expansion des moyens de formation dans les pays développés d'où provient actuellement le personnel expérimenté qu'emploie la région.

22. Dépenses courantes: Les experts ont souligné dans leur rapport qu'à bien des égards l'essor de l'agriculture de marché exige des concours éclairés et des dépenses courantes plutôt qu'un capital fixe, encore que certains ministères des finances et certaines institutions internationales voient dans les investissements fixes le meilleur moyen de promouvoir la croissance économique. Certaines délégations ont fait valoir que les dépenses courantes représentent dans une grande mesure des investissements à long terme, par exemple lorsqu'il s'agit de former du personnel. La Conférence demande l'appui de la FAO et de la CEA pour porter cette importante question à l'attention des organismes qui fournissent une aide multilatérale ou bilatérale, afin que les moyens nécessaires puissent être obtenus pour couvrir ces dépenses lorsqu'elles dépassent les possibilités des pays intéressés.

Mesures ayant pour but d'assurer une participation plus active des populations au développement rural

1. La Conférence voit, dans l'absence d'une participation générale et active des populations aux plans de développement entrepris dans leur intérêt l'un des principaux obstacles au progrès rural. A son avis, il est parfois difficile de déterminer si les plans de développement sont conçus "par des hommes pour des hommes, ou bien par des machines à calculer pour des robots". De plus, on ne reconnaît pas toujours que le progrès rural suppose un effort coopératif de toutes les couches de la population - hommes politiques, techniciens et agriculteurs; ruraux et citadins; travailleurs du secteur public et du secteur privé.

2. La Conférence s'est demandée comment amener la totalité des populations intéressées à apporter une contribution maximale au progrès rural et agricole. Elle a examiné quatre types de mesures que l'on pourrait prendre afin d'inciter les populations à participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de plans destinés à améliorer leur sort et à assurer le progrès de leur pays: 1) information; 2) encouragement du désir de participation; 3) mesures gouvernementales visant à rendre cette participation possible, et 4) création d'un climat national favorable au développement agricole et rural.

3. De l'avis général, il est essentiel, pour obtenir leur participation, de mettre les agriculteurs, les forestiers, les pêcheurs et le grand public au courant de ce que l'on attend d'eux. Il faut faire connaître les politiques et plans gouvernementaux ainsi que le rôle incombant aux divers groupes de population dans leur réalisation. A cette fin, plusieurs gouvernements ont créé ou mettent actuellement sur pied des services d'information agricole. La Conférence prie la FAO d'étudier, en coopération avec les universités et les Ministères de l'agriculture des pays intéressés, les meilleurs moyens d'organiser de tels services, de les doter en personnel, de les équiper et d'en assurer le fonctionnement. On a également besoin d'experts, de bourses d'études, d'équipement et de matériel pédagogique.

4. Un gouvernement au moins a lancé un programme régional de radiodiffusion rurale. Ce programme ayant donné de bons résultats, le gouvernement en question souhaite maintenant l'étendre à l'ensemble du pays et aimerait recevoir une assistance de la FAO à cet effet.

5. La Conférence compte énormément sur les services de vulgarisation agricole pour mettre les agriculteurs et leurs familles au courant des plans gouvernementaux et leur donner des directives précises quant aux moyens d'adopter les pratiques nouvelles qu'exige la mise en oeuvre des plans. Etant donné le stade où en est actuellement l'alphabétisation, il n'existe pratiquement aucun moyen efficace pouvant remplacer les

contacts personnels entre vulgarisateurs et agriculteurs, encore qu'à cet égard les programmes de radiodiffusion rurale méritent une étude plus approfondie.

6. Dans un des pays de la région, il existe une organisation d'agriculteurs très active, qui joue un rôle de premier plan dans l'information de la population agricole, ainsi que dans tout ce qui est entrepris pour faire participer les agriculteurs au processus du développement.

7. Les possibilités qu'offrent les Comités nationaux de la CMCF, notamment en ce qui concerne l'information de la population non agricole relativement à son rôle dans le progrès rural, sont encore en grande partie inexploitées.

8. La seconde mesure à prendre pour obtenir la participation des populations consiste, et c'est là le noeud du problème, à stimuler chez les gens le désir de participation. Cette tâche exige tout d'abord une connaissance et une compréhension approfondies des caractéristiques sociales et culturelles de la population, de ses croyances religieuses, de ses coutumes tribales et de ses motivations. Il faut déterminer à quel stimulant la population réagira ainsi que les obstacles s'opposant à sa participation. C'est seulement lorsqu'ils disposeront de ces renseignements que le planificateur et l'administrateur seront en mesure de formuler les projets et d'adapter des méthodes qui se révéleront acceptables pour la population et pourront donc conduire au succès.

9. Une mise en garde a été prononcée contre l'opinion toute faite suivant laquelle les pratiques, croyances et tabous traditionnels font obstacle au progrès et doivent être immédiatement abandonnés. La Conférence a souligné la nécessité d'effectuer des études sociologiques permettant de déterminer la raison d'être de ces traditions et croyances, et de jeter ainsi une base pour l'adaptation des innovations proposées en fonction du contexte culturel et social. Ces études sociologiques doivent être menées par des personnes connaissant bien les cultures à étudier, afin que l'on puisse évaluer le degré de certitude des données et fournir une interprétation significative de leur analyse. La publication de la FAO sur les enquêtes en milieu rural peut utilement servir de guide dans l'élaboration et l'exécution des enquêtes sociologiques.

10. Les délégués ont échangé des données d'expérience au sujet de certaines des mesures qui, à travers une étude plus approfondie, se révéleront vraisemblablement capables de stimuler efficacement la participation des populations. On a constaté que, pour obtenir une participation active à la bonne mise en oeuvre des plans, l'une des techniques les plus efficaces consistait à donner aux agriculteurs l'impression que l'idée à mettre en pratique venait d'eux, du moins en partie. Par l'intermédiaire de leurs organisations, de leurs coopératives, de leurs comités locaux ou des services de vulgarisation, les agriculteurs ont l'occasion de participer effectivement à la préparation des plans destinés à améliorer leur sort.

11. La Conférence recommande que les gouvernements aident les populations à créer leurs propres organisations - coopératives diverses, associations d'agriculteurs, clubs de jeunes cultivateurs. Le travail de groupe permet aux agriculteurs d'acquérir le sentiment de leur force, la confiance en soi et l'esprit d'initiative qui les poussent à entreprendre, et leur permettent de réussir, des choses qu'ils n'auraient peut-être jamais essayé de réaliser sur le plan individuel. Les organisations d'agriculteurs permettent également à la voix du petit cultivateur de se faire entendre dans les sphères gouvernementales les plus élevées, ce qui lui donne le sentiment qu'il a véritablement un rôle à jouer dans le développement de son pays tout entier.

12. Reconnaissant l'importance des organisations populaires rurales en vue d'obtenir une large et active participation des populations au progrès des campagnes, la Conférence invite le Directeur général à étudier et analyser les données d'expérience recueillies dans les pays africains concernant le développement de nouvelles formes de coopération; à élargir et intensifier l'assistance fournie aux gouvernements en vue de

développer toutes les formes de coopératives agricoles, d'organisations de jeunes agriculteurs et d'associations de cultivateurs; et à étudier la possibilité de créer, par l'intermédiaire du Bureau régional de la FAO en Afrique, un centre d'information sur les coopératives, les organisations d'agriculteurs et les activités intéressant la jeunesse rurale.

13. La Conférence attache au rôle des organisations d'agriculteurs dans la vie nationale une telle importance qu'elle recommande aux gouvernements d'inclure des représentants de ces organisations dans leurs délégations aux conférences de la FAO. A ce même propos, la Conférence note avec intérêt une suggestion tendant à étudier la possibilité d'organiser dans la région africaine un voyage d'études et un séminaire sur les organisations d'agriculteurs, comme on l'a fait récemment au Japon.

14. Pour obtenir la participation de l'agriculteur, il est indispensable de gagner sa confiance. Les projets que l'on envisage d'exécuter et les méthodes à appliquer doivent lui être expliqués et démontrés de façon logique et compréhensible; le ton d'autorité et la discipline militaire doivent s'effacer devant la persuasion. Les services de vulgarisation constituent dans ce domaine l'élément capital. On a beaucoup insisté sur la nécessité d'enseigner aux agents de la vulgarisation comment comprendre les agriculteurs, les convaincre et les instruire - en un mot faire preuve de psychologie. La Conférence demande à la FAO d'aider davantage les gouvernements à former des vulgarisateurs en s'attachant particulièrement à cet aspect du problème. On a également souligné qu'il importe de recruter et de former des animateurs locaux et des agriculteurs dynamiques au moyen d'instituts d'agriculture et par d'autres moyens analogues; une aide supplémentaire de la FAO a été demandée à cet égard. La Conférence note en outre que les services de vulgarisation pourraient obtenir plus efficacement l'adhésion des agriculteurs en effectuant des démonstrations dans les exploitations mêmes plutôt que dans des fermes d'Etat, et en organisant des concours.

15. On a souligné qu'il importait de faire en sorte que l'agriculteur tire profit du surcroît de travail qu'il fournit. Les bénéfices résultant de plans de production à grande échelle devraient être utilisés en partie pour accroître le confort de la vie rurale et non pas investis en totalité dans les villes. Un certain nombre de gouvernements ont constaté que la réforme des conditions d'occupation des terres et notamment le fait de conférer à l'agriculteur un titre de propriété sur la terre qu'il cultive est un atout considérable.

16. La Conférence a examiné le rôle qui incombe aux gouvernements pour rendre possible la participation populaire. L'information et les encouragements ne peuvent suffire à provoquer un accroissement de la production. Surtout dans les pays qui se trouvent au seuil du développement, où les agriculteurs sont extrêmement pauvres et parfois analphabètes, l'aide de l'Etat est indispensable. Il faut assurer les fournitures et l'équipement agricoles, le crédit, les directives techniques touchant l'adoption de pratiques améliorées et l'utilisation du crédit et enfin des débouchés favorables. Dans certains pays, ces services sont fournis par le gouvernement, tandis que dans d'autres ce sont les associations et coopératives d'agriculteurs qui s'en chargent. Les organismes privés et commerciaux jouent un rôle dans certains cas. Quels que soient les moyens employés, il est de la plus haute importance de faire en sorte que toutes ces exigences soient satisfaites en temps voulu et de façon cohérente. C'est assez dire combien il est nécessaire de veiller à la bonne organisation et à la bonne administration des services agricoles dans leur ensemble.

17. La plupart des pays de la Région éprouvent les plus grandes difficultés à susciter des vocations agricoles et à retenir les cultivateurs sur la terre ainsi que dans les occupations connexes; cette constatation a amené la Conférence à aborder l'examen du quatrième type de mesures capables de susciter la participation populaire, à savoir la création d'un climat national favorable au progrès rural et agricole. La Conférence est convenue que des mesures énergiques et de grande portée doivent être prises pour relever le prestige social et économique de l'agriculture. C'est ainsi qu'on a vu naître dans les milieux officiels d'un pays ce qu'on a appelé la mystique

de la terre. Tous les fonctionnaires gouvernementaux sans exception sont profondément convaincus de l'importance de l'agriculture et exploitent personnellement une parcelle, au moins durant les fins de semaine. Un délégué a souligné que la technologie seule ne parviendrait pas à retenir les agriculteurs sur la terre; il faut que les commodités citadines soient de plus en plus étendues aux campagnes. Cette déclaration a été largement appuyée. La Conférence note les possibilités considérables qui s'offrent de rendre la vie rurale plus attrayante en adaptant l'enseignement des écoles primaires et secondaires aux exigences particulières du milieu. Elle invite la FAO et l'UNESCO à coopérer à la conduite de campagnes tendant à faire comprendre aux populations toute l'importance de l'agriculture. Une telle coopération existe en fait, notamment dans le cadre de la CMCF. En plus de ce qui est fait dans les écoles, il conviendrait d'encourager les organisations de jeunesse rurale car ce sont les jeunes qui sont par définition les plus réceptifs et que l'on pourrait peut-être convaincre d'opter pour la vie rurale et la profession agricole. La lutte contre l'analphabétisme est en faveur d'une productivité accrue, et les programmes de développement communautaire devraient aussi être utilisés pour mettre en valeur le travail agricole et lui donner plus d'attrait.

18. Etant donné que le problème consistant à créer un climat national favorable au progrès agricole et rural présente un caractère vital et qu'il met en jeu tous les secteurs de l'économie, il a été suggéré que les Comités nationaux CMCF organisent des campagnes visant à mettre en évidence l'importance de l'agriculture dans l'économie nationale et à souligner le prestige qui s'attache au travail de la terre et aux occupations connexes.

Application de la science et de la technologie à l'agriculture

(a) Élévation des niveaux de production et de productivité

1. La Conférence a entendu un exposé d'introduction fait par le Consultant de la FAO (voir Annexe III); il a exprimé l'avis qu'une haute priorité devrait être accordée à l'importante et difficile tâche consistant à utiliser les conquêtes scientifiques pour relever la productivité de l'agriculture de subsistance, qui est en Afrique le principal secteur agricole. Le consultant a proposé de diviser les débats en quatre parties:

Evaluation des ressources. A cet égard, il importe de mettre pleinement à profit les enquêtes antérieures et d'en combler les lacunes, notamment pour ce qui est des facteurs climatiques, avant d'entreprendre de nouvelles enquêtes. Les données écologiques sont hautement significatives, mais lorsque l'agriculture de subsistance a fait disparaître cette source de connaissance, il faut la remplacer par des données de fait sur les pratiques culturelles et leurs résultats. L'évaluation des possibilités d'entreprendre dans un pays de nouvelles cultures de rapport peut être facilitée par les organismes de commercialisation. On peut recueillir d'importants renseignements nouveaux si des données agronomiques figurent dans les registres comptables des exploitations et sont analysées au moyen d'ordinateurs électroniques. La Zambie et le Conseil de la recherche agricole de l'Afrique centrale collaborent à l'étude de cette question.

Utilisation des découvertes scientifiques qui ont été mises à l'épreuve et vérifiées localement. De grands progrès scientifiques déjà réalisés du temps des administrations coloniales n'ont pas encore été mis à profit. L'épuisement du sol est probablement de tous les facteurs celui qui contribue le plus à limiter la production en Afrique. Lorsqu'on a déterminé par des méthodes scientifiques quels engrais sont nécessaires, les services économiques doivent fournir le crédit ainsi que les moyens de transport et d'emmagasinage pour mettre à disposition, avant l'époque des plantations, les types d'engrais voulus dans les zones où se pratique l'agriculture de subsistance.

Lorsque des avis scientifiques ont été obtenus amis non encore confirmés localement, il ne faut pas laisser à l'agriculteur travaillant pour sa subsistance la charge de l'expérimentation. Les essais locaux effectués sous une surveillance éclairée devraient être transférés dès que possible de la station expérimentale aux champs d'exploitants en vue. Dans les cas des cultures d'exportation, l'aide d'organisations commerciales importantes peut être très efficace.

Lorsque de difficiles problèmes scientifiques exigent des recherches nouvelles, il faut procéder à la planification et à une organisation très poussées. Les conseils autonomes de la recherche, qui emploient des équipes d'hommes de science non astreints aux restrictions qu'impose la fonction publique, se chargent des travaux de cet ordre dans les pays les plus avancés. En Afrique, de tels conseils de la recherche pourraient offrir d'utiles occasions de coopération entre Etats voisins appartenant à une même sous-région écologique. On peut citer à ce propos des exemples éloquentes comme ceux du Conseil de la recherche de l'Est africain qui dessert le Kenya, l'Ouganda, ainsi que le Tanganyika et Zanzibar; et le Conseil de la recherche agricole de l'Afrique centrale qui dessert la Zambie, la Rhodésie et le Malawi.

2. L'Afrique souffre gravement de la pénurie de personnel scientifique spécialisé dans les questions agricoles et le nombre des ressortissants africains qui reçoivent actuellement une formation scientifique est insuffisant pour compenser les départs actuels de techniciens étrangers. Pour entretenir l'élan imprimé à la productivité, la Conférence devrait demander aux pays avancés d'outre-mer de leur assurer le concours d'un plus grand nombre d'hommes de science en faisant en sorte que les intéressés puissent ultérieurement reprendre le cours de leur carrière dans leurs pays respectifs.

3. Après cet exposé du Consultant, les délégués ont fourni quantité de renseignements utiles sur leurs pays et formulé maintes suggestions et recommandations constructives visant à appliquer plus efficacement et plus rapidement la science et la technologie à la production et à la conservation de denrées alimentaires et autres provenant de l'agriculture, de la foresterie et des pêches.

4. La Conférence reconnaît l'importance qui s'attache à accélérer la recherche dans tous les domaines intéressant l'alimentation et l'agriculture; elle recommande que le Directeur général de la FAO: 1) prête, par l'intermédiaire du Fonds spécial des Nations Unies et par d'autres moyens, toute l'assistance possible en vue de la création ou du renforcement d'instituts de la recherche agricole, y compris le génie agricole, dans des pays ou groupes de pays présentant des caractéristiques écologiques analogues; 2) étudie les moyens de resserrer la coordination et la coopération entre pays africains par la création d'un Bureau africain de la recherche alimentaire et agricole qui se chargerait de rassembler et d'échanger des renseignements intéressant les pays africains; et 3) étudie les diverses possibilités d'utiliser des ordinateurs électroniques pour l'analyse des données nécessaires à la recherche agricole et à l'application de la science et de la technologie.

5. La Conférence a évoqué la recommandation de l'Organisation de l'unité africaine selon laquelle chaque pays africain devrait mettre sur pied un Conseil national de la recherche agricole pour faciliter la coordination et la planification de la recherche en vue d'un développement agricole harmonieux du continent africain dans son ensemble.

6. La Conférence note également la pénurie aiguë de personnel expérimenté dont souffrent tous les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture et la nécessité urgente d'élargir et d'intensifier la formation professionnelle; elle recommande que le Directeur général de la FAO 1) intensifie l'action entreprise au titre du Programme spécial d'éducation et de formation agricoles en Afrique; 2) aide les pays, par l'intermédiaire du Fonds spécial des Nations Unies et par d'autres moyens, à renforcer ou à créer des établissements d'enseignement et de formation dans l'ordre professionnel et technique, et notamment des instituts où les agriculteurs puissent être mis au

courant des méthodes modernes d'exploitation; la FAO devrait en outre favoriser l'adaptation de ces moyens d'enseignement aux besoins spécifiques des pays africains.

7. Des délégations ont souligné l'importance que revêtent des enquêtes sur les ressources en terres, en eaux et en herbages ainsi que des enquêtes pédologiques comme celles qu'effectue actuellement la FAO dans la région africaine, pour déterminer les formes les plus appropriées d'utilisation des terres et les meilleurs pratiques agricoles. On a de même fait valoir tout l'intérêt des inventaires sur les ressources des forêts et des pêches. La Conférence recommande que la FAO étende et accélère ses activités dans ces domaines sur toute l'étendue de la région africaine. Elle se déclare très préoccupée par les obstacles que les cultures itinérantes opposent au progrès technique et économique en agriculture et elle recommande à la FAO d'étudier, en collaboration avec les pays africains, les mesures d'ordre scientifique, technique et économique nécessaires pour surmonter ces obstacles.

8. L'opinion générale est que le nomadisme cultural a pour origine l'épuisement du sol de vastes zones et que les engrais doivent jouer un rôle fondamental dans le relèvement de la productivité agricole. Les autres facteurs du progrès sont les variétés végétales améliorées, la lutte contre les parasites animaux et végétaux, l'amélioration des pratiques culturales et des systèmes d'irrigation. Toutefois, pour que les agriculteurs adoptent des pratiques améliorées, il faut leur assurer des possibilités de crédit suffisantes et d'autres stimulants.

9. Les débats ont fait apparaître un grand nombre de problèmes particuliers dont la solution exige l'application de la recherche scientifique; il s'agit tout particulièrement de la lutte contre les oiseaux granivores, des pertes en cours de récolte et d'emmagasinage, de la lutte contre les herbes aquatiques nuisibles (jacinthe d'eau), de l'infestation du sol par les nématodes et de la nécessité urgente d'adapter les machines et l'équipement agricoles modernes aux conditions locales. La Conférence note que des mesures internationale de lutte contre l'oiseau granivore *Quelea Quelea* assureraient sans doute une protection plus efficace des cultures que ne pourraient le faire des mesures prises individuellement par les différents pays et qu'à sa douzième session la Conférence de la FAO a recommandé d'entreprendre, contre le tisserin, une action internationale analogue à celle qui est menée contre les acridiens. Considérant les énormes pertes causées chaque année par ces oiseaux granivores, la Conférence régionale prie instamment le Directeur général de donner suite sans délai à cette recommandation.

10. Plusieurs questions ont longuement retenu l'attention: accélération des activités visant à accroître et à améliorer la production et la santé animales, à assurer une exploitation beaucoup plus efficace des énormes ressources en herbages du continent africain et l'intégration de l'utilisation des pâturages avec la production fourragère sur les terres cultivées. On a aussi souligné l'importance qui s'attache à développer l'aviculture et l'industrie laitière. Il faut d'urgence améliorer considérablement la lutte internationale contre les maladies animales.

11. Pour aider à résoudre cette foule de problèmes spéciaux, la Conférence recommande: i) que la FAO étudie les moyens disponibles sur une base sous-régionale pour procéder à des enquêtes pédologiques et à la classification des sols, y compris les cartes du sol et les recherches sur les sols en rapport avec l'hydrologie, la composition chimique, les engrais, les machines et les outils, des recommandations étant formulées en vue de renforcer les moyens existants ou d'en créer de nouveaux; ii) que la FAO entreprenne une étude des bilans alimentaires sous-régionaux, basée sur des projections touchant le développement industriel général, l'accroissement démographique, les tendances de la consommation alimentaire, les productions et importations nationales, les besoins nutritionnels et la répartition du revenu, de manière à déterminer le volume et la destination des produits alimentaires et, par conséquent, le type et l'organisation des moyens de transport nécessaires; iii) qu'il soit procédé à l'introduction massive de spécimens de légumineuses à grains et d'autres végétaux convenant aux tropiques du point de vue du rendement et de l'acceptabilité,

de manière à constituer une importante collection de gènes pour la sélection, l'hybridation et l'amélioration; iv) que soient entreprises des recherches sur les institutions sociales et les autres facteurs qui peuvent contribuer à amener les populations africaines à adopter les méthodes améliorées; v) que soient créés les moyens de former des biométriciens, soit dans le cadre de programmes appropriés d'assistance technique, soit dans un centre régional spécialement établi de manière à fournir des spécialistes pour la mise au point des dispositifs expérimentaux et l'interprétation des résultats; vi) que la FAO entreprenne, en collaboration avec d'autres institutions et organisations, une action en vue de mettre en oeuvre les recommandations ci-dessus.

12. On a souvent évoqué l'importance qui s'attache à mobiliser la main d'oeuvre locale sous-employée à des fins telles que le reboisement, la conservation du sol, la construction de petits réseaux d'irrigation, de routes reliant les exploitations aux marchés, d'écoles, etc.

13. La Conférence a fait état de certains aspects fondamentaux du développement de la production agricole, comme le rassemblement et l'utilisation de nouvelles souches génétiques pour les améliorations variétales et les études sur les rapports entre la plante et le milieu en vue d'améliorer et de diversifier la production agricole. Elle note aussi les résultats prometteurs d'enquêtes récentes de pré-investissement et de projets d'assistance technique réalisés par des équipes de spécialistes de diverses disciplines en vue d'appliquer la science et la technologie au développement agricole; des spécialistes des sols, de l'agronomie, de l'irrigation, du machinisme agricole, de la zootechnie, de l'économie et de la gestion des exploitations ont travaillé en étroite collaboration à la solution des problèmes posés par le relèvement de la productivité en agriculture.

(b) Amélioration du traitement et de l'utilisation des produits

14. La Conférence, examinant cette question sur la base du document ARC/64/8, a estimé qu'elle se rattachait au thème général de la Conférence, car on peut attendre de l'amélioration du traitement et de l'utilisation des produits qu'elle contribue puissamment au progrès des campagnes et au développement des exportations des pays africains, puisqu'il en résulterait des emplois nouveaux et qu'elle permettrait d'éviter la perte de sous-produits précieux. Le développement des zones rurales grâce à des programmes éducatifs et la création d'usines pilotes pour le traitement des produits agricoles exigent des efforts particuliers pour la formation de personnel pouvant dispenser rapidement un enseignement technique spécialisé.

15. La Conférence souligne que l'encouragement donné au développement dans de vastes secteurs ruraux par la promotion du traitement des produits agricoles constitue une méthode particulièrement prometteuse et représente un complément indispensable de toutes les mesures visant à accroître la production et la productivité agricoles. C'est en poussant vigoureusement le développement d'industries rurales pour le traitement des produits agricoles que l'on pourra le plus efficacement renforcer le lien entre production agricole et industrialisation urbaine.

16. De plus, la Conférence estime que, sans négliger l'importance de l'industrie lourde et des industries stratégiques, il faut, pour pouvoir accélérer le développement industriel, donner une haute priorité aux industries agricoles utilisant comme matières premières des ressources renouvelables. C'est pourquoi des unités pilotes pour le traitement des produits agricoles doivent former la pointe avancée de l'industrialisation des zones rurales.

17. Dans ce contexte général, la Conférence a noté en particulier la relation qui existe entre l'amélioration du traitement des produits et le progrès de la nutrition. Elle a également envisagé certains aspects particuliers tels que l'utilisation des produits forestiers et l'importance du traitement des produits de la pêche en liaison avec le développement rural. En ce qui concerne les forêts, on a exprimé certaines préoccupations devant le fait que le métal gagne du terrain sur des marchés

où l'utilisation du bois était traditionnelle en Afrique, et la Conférence demande instamment qu'une attention particulière soit portée aux moyens d'assurer une utilisation plus large du bois et des produits dérivés. Il a été également recommandé d'organiser en Afrique un séminaire sur les inventaires forestiers (y compris les enquêtes aériennes), analogue à celui qui s'est tenu en U.R.S.S. en 1963. Au sujet du traitement des produits de la pêche, on a souligné la nécessité de la recherche sur la technologie en milieu tropical.

18. A propos du traitement de divers produits agricoles, la Conférence recommande que la FAO apporte aux Etats Membres africains des conseils et une aide concernant la création d'installations efficaces pour la fabrication de la pâte et du papier, et le traitement des huiles végétales, du manioc, des céréales, du cacao, du café, du thé, du caoutchouc, des fibres, du poisson, etc. La Conférence signale que l'équipement nécessaire aux petites industries rurales de transformation des produits fait bien souvent défaut, et elle suggère que la FAO entreprenne des recherches sur l'installation d'entreprises modestes que l'on pourrait agrandir à mesure que la production augmentera.

19. A l'unanimité, la Conférence fait sienne la résolution 28/63, par laquelle la Conférence de la FAO, à sa douzième session (1963), a invité "le Directeur général à veiller particulièrement, quand il élaborera le Programme de travail et Budget pour l'exercice 1966-67, à renforcer les activités pouvant aider les pays en voie de développement à réaliser, dans des conditions viables, une expansion rapide des industries fondées sur des ressources naturelles renouvelables ou des industries conçues pour répondre à des besoins alimentaires et nutritionnels".

20. La Conférence recommande que la question de l'industrialisation - sur la base de l'agriculture au sens le plus large, c'est-à-dire y compris la foresterie, l'élevage, les pêches, la nutrition, les aspects économiques et sociaux, et les dispositions institutionnelles - retienne davantage l'attention en raison de sa grande importance et figure en bonne place à l'ordre du jour de la treizième session de la Conférence de la FAO qui doit se tenir en 1965; elle prie le Directeur général d'en tenir compte lorsqu'il établira son Programme de travail et Budget pour 1966-67, et demande en outre que cette question constitue l'un des principaux points de l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale pour l'Afrique.

21. Comme le manque de données et renseignements statistiques fait obstacle au développement d'industries de traitement efficaces, la Conférence invite la FAO à étudier les activités actuelles dans ce domaine et à réunir des renseignements sur les méthodes de traitement utilisées dans tous les pays d'Afrique, afin de diffuser ces informations et de permettre aux différents pays de mettre à profit l'expérience acquise ailleurs. En même temps, la FAO devrait aider les pays à déterminer les grandes lignes suivant lesquelles il conviendrait d'élaborer et de mettre en oeuvre les projets intéressant le traitement des produits. La Conférence souligne qu'il faut d'urgence entreprendre des travaux de recherche et de formation dans ce domaine, et elle estime que la FAO devrait s'attacher davantage à la question du traitement des denrées alimentaires. La Conférence recommande également d'effectuer des enquêtes en Afrique afin de déterminer les disponibilités de matières premières et les possibilités de traitement.

22. A propos des pertes énormes qui se produisent pendant l'emménagement des céréales, la Conférence demande à la FAO d'apporter son aide pour l'étude et la construction d'installations simples d'emménagement.

23. La Conférence prie la FAO de fournir aussi une aide accrue dans le domaine du traitement et de la commercialisation du lait, de la viande et des cuirs et peaux.

24. En ce qui concerne la dimension des installations de traitement, la Conférence est d'avis qu'elle dépend en général des conditions locales. Ces installations doivent être situées aussi près que possible des zones de production et de préférence dans les

zones rurales, afin de freiner l'exode prématuré des ruraux vers les villes et de réduire le chômage dans les villages et dans les fermes.

25. Afin d'éviter une coûteuse concurrence entre de nombreux pays africains, la Conférence suggère, en matière de création d'industries de traitement, de "diviser le travail" entre les pays et entre les sous-régions.

26. A propos des aliments enrichis à forte teneur en protéines, on a fait état des expériences effectuées à Ceylan et portant sur des produits appelés "riz de tapioca" et "macaroni de tapioca", ainsi que de l'actuel projet FAO/FISE/PAM au Sénégal. On a également souligné la nécessité pour les pays d'entreprendre des essais de commercialisation et d'acceptabilité.

27. La Conférence note les avantages que présente un matériel simple pour le traitement à petite échelle des produits du palmier, car c'est là un exemple typique de la manière dont on peut améliorer le traitement des produits à la campagne au moyen d'un matériel peu coûteux et que l'on peut en grande partie fabriquer sur place.

28. La Conférence note que la FAO prépare actuellement un bulletin d'information sur l'emmagasinement, dont on espère qu'il sera extrêmement utile à tous les pays africains. La FAO a entrepris en outre des études comparatives sur le traitement des produits dans divers pays d'Afrique, comme l'avaient demandé un grand nombre de délégués.

29. La Conférence note que les Etats Membres ne sont pas encore parfaitement au courant de l'aide que la FAO peut leur apporter dans ces domaines, et elle souligne que les pays devraient tenir compte de ces possibilités lorsqu'ils préparent leurs demandes d'aide.

30. La Conférence constate qu'il existe en Afrique des possibilités immenses et que ce continent pourrait accéder à l'auto-suffisance en ce qui concerne, par exemple, le sucre et les fibres pour la fabrication des sacs. On a également fait état des possibilités d'extraire l'huile d'oléagineux comme les graines de coton, dont la quasi-totalité est encore exportée outre-océan.

31. En raison de l'importance qu'elle attache à cette question, la Conférence prie la FAO d'organiser un centre de formation sur le traitement des produits en Afrique, analogue au centre sur la commercialisation des denrées alimentaires de base qui s'est tenu récemment à Nairobi (Kenya).

32. La Conférence se félicite de la publication prochaine de l'étude sur les "Tendances et perspectives du bois en Afrique", et elle note que les conclusions de cette étude seront examinées lors de la prochaine session de la Commission des forêts pour l'Afrique, qui doit se tenir en Afrique de l'Est en juin 1965.

33. La Conférence a été informée que, dans l'ensemble de l'Afrique, la consommation de papier et de carton était très faible (seulement 3 kg en moyenne par habitant en 1961-62 contre 32 kg pour le monde dans son ensemble); elle se déclare satisfaite de l'organisation, en collaboration avec la CEA, d'une première Conférence sur le développement de la pâte et du papier en Afrique et au Proche-Orient, qui doit se tenir au Caire du 8 au 20 mars 1965.

Considérations économiques, régionales et mondiales, influant sur la planification et le développement de l'agriculture, des pêches et des forêts en Afrique

1. La Conférence est pleinement consciente de l'importance vitale que revêtent pour le développement de la région africaine les recettes provenant de l'exportation des produits, de l'urgence et de l'ampleur des problèmes à résoudre et de la nécessité d'intensifier l'action ainsi que les consultations et études connexes portant sur un grand nombre d'éléments interdépendants, si l'on veut réunir les conditions d'un progrès plus rapide et d'une croissance économique accélérée.

2. Etant donné le rôle primordial que jouent les produits de l'agriculture, des forêts et des pêches dans l'économie et en particulier dans la structure des exportations des pays africains, la Conférence estime que l'on ne saurait trop souligner l'importance des travaux de la FAO dans ces domaines. Elle accueille donc avec satisfaction et approuve chaleureusement l'intention manifestée par le Directeur général de choisir comme l'un des trois principaux thèmes devant déterminer l'orientation du Programme de travail de l'organisation, la question suivante: comment réglementer au mieux le commerce pour favoriser le développement. La Conférence demande au Directeur général d'examiner les moyens de renforcer dans ce domaine les travaux, études, conseils, avis, concernant les politiques et mesures concrètes sur un très large front, sans jamais perdre de vue les activités pertinentes de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission économique et sociale récemment constituée par l'Organisation de l'unité africaine et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et les organes de cette dernière. La Conférence demande en outre au Directeur général de tenir compte en particulier, dans la préparation des travaux et études sur le commerce et le développement, des trois principaux aspects suivants:

- (i) travaux préparatoires en vue de la négociation et de l'application effective d'ententes internationales sur les produits, y compris les consultations destinées à améliorer la coordination des politiques à l'échelon mondial;
- (ii) programmation nationale et régionale améliorée, eu égard en particulier aux projections relatives aux produits, à l'assistance spéciale et aux avis en matière de produits dont les gouvernements ont besoin touchant les possibilités de promouvoir l'exportation de leurs principaux produits et le remplacement des importations, y compris les possibilités de développer les industries de traitement et le commerce intra-régional;
- (iii) intensification des efforts en matière d'études analytiques et d'avis touchant les politiques, en vue notamment d'aider les gouvernements de la région tout entière à accroître les recettes provenant de l'exportation vers le reste du monde de produits primaires proprement dits dans une mesure suffisante pour pouvoir procéder aux importations qu'exigent les programmes de développement.

3. Perspectives du commerce des produits africains. En prenant note des renseignements qui ont été fournis sur la situation et les perspectives des principales cultures africaines d'exportation, la Conférence se déclare préoccupée de l'instabilité très marquée dont témoignent les marchés mondiaux et des tendances à long terme défavorables pour un grand nombre de produits. La Conférence note que les mouvements des prix de certains de ces produits ont été plus favorables ces derniers temps, mais sa conclusion est que les tendances profondes et les causes qui les déterminent demeurent inchangées et continuent de susciter de l'inquiétude, étant donné surtout la nécessité d'accroître les recettes provenant de l'exportation de produits primaires pour pouvoir payer les importations.

4. Questions relatives aux politiques en matière de produits découlants de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. De nombreuses délégations ont souligné toute l'importance que leurs gouvernements attachent à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et à ses incidences sur l'action et les travaux internationaux futurs.

5. Sachant combien les délégations seraient intéressées par les résultats de cette Conférence des Nations Unies et par ses incidences sur les politiques en matière de produits, le Directeur général avait pris des dispositions pour qu'un compte rendu complet leur soit présenté à ce sujet par le Directeur des études spéciales de la FAO, qui a été l'un des membres du Secrétariat ayant suivi de très près les travaux de la Conférence aussi bien que ses phases préparatoires. La Conférence, se déclarant particulièrement intéressée par l'exposé du Directeur des études spéciales, invite le Directeur général, vu l'importance que présente pour la région le contenu de cet exposé, à envisager la possibilité d'en faire préparer une version plus complète, qui serait publiée comme étude spéciale sur les politiques.

6. Voici les principaux points de cet exposé:

a) Ce qui, de façon générale, confère le plus d'intérêt à la Conférence des Nations Unies sur le commerce, c'est le relief nouveau qu'elle a donné aux interrelations entre le commerce, l'aide et la croissance économique, eu égard en particulier aux problèmes des pays en voie de développement, et la manière dont elle a traduit ces rapports en des termes quantitatifs qui fournissent une base plus satisfaisante qu'auparavant pour l'élaboration des politiques. En outre, toutes les parties intéressées ont fait preuve, en dépit de toutes les difficultés, d'un esprit conciliant et d'une bonne volonté fort appréciables. En particulier, le groupe des 77 pays en voie de développement est parvenu à un degré remarquable d'uniformité dans la présentation de ses problèmes. Il importe aussi de se rappeler que les délibérations de la Conférence et les recommandations auxquelles elles ont abouti ne doivent pas être considérées comme une fin en soi mais comme le début d'un processus continu visant à renforcer les consultations et l'action en matière de commerce et de développement. Ainsi donc, si certaines des recommandations de la Conférence sur le commerce ont nécessairement été formulées en termes plutôt généraux, il appartient maintenant aux gouvernements de tous les pays intéressés et à ceux qui les aident au sein des organisations internationales de faire de ces recommandations générales des réalités concrètes capables d'agir sur les perspectives et problèmes de chacune des principales cultures d'exportation des différents pays.

b) Afin de faciliter cette application pratique des recommandations de la Conférence sur le commerce, eu égard en particulier aux recettes que les pays de la région africaine tirent de leurs exportations, le Directeur des études spéciales a illustré les incidences pratiques de ces recommandations et la nature de l'action à entreprendre, en se référant à chacun des trois grands groupes suivants de produits d'exportation africains typiques:

- i) Produits tropicaux qui ne sont pas en concurrence directe avec les produits indigènes des principaux pays importateurs: il s'agit notamment du café, du cacao, du thé, des bananes et des épices. L'attention pourrait utilement se concentrer ici sur les possibilités d'ententes régulatrices, compte dûment tenu des limitations techniques de telles ententes; il faut aussi mûrement considérer d'autres aspects des politiques commerciales, particulièrement significatifs pour les produits tropicaux, comme les effets de la fiscalité et des tarifs douaniers; tous ces éléments ont du reste fait l'objet d'une attention spéciale dans les recommandations de Genève. En ce qui concerne la négociation et le fonctionnement d'ententes régulatrices, il a été fait mention en particulier de certains faits, possibilités et problèmes dont on a eu l'expérience à propos de l'Accord actuel sur le café, et des nouveaux

plans envisagés pour le cacao à la suite de l'échec de la Conférence sur le cacao et de l'action conjointe entreprise subséquemment par les exportateurs de ce produit.

- ii) Produits tropicaux qui se trouvent en concurrence, sur les principaux marchés d'importation, avec des produits indigènes souvent protégés, de même qu'avec les exportations des pays développés de la zone tempérée: Dans cette catégorie, le groupe de produits africains d'exportation le plus important est celui des oléagineux et des huiles, mais il en est d'autres, comme le tabac, le sucre, certains fruits et le riz. Pour ces produits, on doit considérer que la principale fonction des accords et ententes internationaux et des autres formes de coordination des politiques consiste à faire bon usage des recommandations émanant de la Conférence de Genève en vue d'assurer aux exportations des pays en voie de développement une juste part de la consommation totale sur les principaux marchés d'importation et de l'expansion de cette consommation. Parmi les mesures relatives aux politiques commerciales qui ont fait l'objet de recommandations à Genève, il convient de signaler en particulier celles qui ont trait à la possibilité d'atténuer l'incidence des tarifs douaniers différentiels applicables aux exportations sous forme de produits bruts ou traités (droits plus élevés sur les huiles que sur les oléagineux, par exemple). Ce type de barrière commerciale, qui affecte aussi les exportations d'autres produits primaires et notamment des matières premières appartenant à la troisième catégorie définie ci-dessous, décourage sérieusement l'essor des industries de traitement. Pourtant, le développement de ces industries présente de toute évidence une grande importance économique pour les programmes de diversification et l'augmentation des recettes en devises des pays exportateurs en voie de développement.

- iii) Matières premières agricoles: Dans cette catégorie, les produits africains d'exportation les plus importants sont le coton, le bois d'oeuvre, le caoutchouc et les cuirs et peaux. En dehors de la question du traitement déjà évoquée, les aspects les plus significatifs des recommandations de Genève sont, pour certains des produits de cette catégorie, ceux qui concernent les consultations et l'action touchant la concurrence de plus en plus menaçante des matières synthétiques. Tout en reconnaissant que le progrès technique ne peut être arrêté, la Conférence de Genève a formulé une série de recommandations détaillées visant les moyens qui permettraient d'atténuer les incidences de la concurrence des matières synthétiques sur l'économie des pays d'exportation primaire en voie de développement, ou de faciliter la programmation conjointe à long terme de la production et de la capacité productive pour les produits naturels et synthétiques.

c) En ce qui concerne la quatrième catégorie de produits agricoles, à savoir les denrées alimentaires de la zone tempérée, elle occupe une place beaucoup moindre dans la structure des exportations de la région africaine dans son ensemble, bien qu'elle présente une importance appréciable pour certains pays. En même temps, ces denrées, en particulier les céréales, mais aussi les produits laitiers, occupent une grande place dans les importations que l'Afrique effectue tant par les voies commerciales qu'à des conditions de faveur. Le rôle de l'aide alimentaire est spécialement du ressort de la FAO, comme le reconnaît d'ailleurs à diverses reprises l'Acte final de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui fait notamment état du rôle du Programme alimentaire mondial ONU/FAO et des principes de la FAO en matière d'écoulement des excédents.

d) D'une façon plus générale, on a largement reconnu le rôle important qui doit revenir à la FAO concernant les problèmes relatifs à chacune des catégories de produits susmentionnées. La collaboration très large apportée à la Conférence sur le commerce par le Directeur général, qui a notamment fourni d'importantes contributions à la documentation de cette Conférence, a été favorablement accueillie.

e) Résumé en termes fonctionnels, les recommandations principales de cette Conférence au sujet des politiques de produits peuvent être groupées sous trois rubriques principales:

- i) Libéralisation. Mesures visant à supprimer, ou tout au moins à réduire fortement, les actuelles barrières s'opposant au commerce, et à empêcher la formation d'obstacles nouveaux; il s'agit notamment de mesures relatives aux droits fiscaux et aux autres redevances intérieures, et de recommandations concernant les politiques nationales dont on a constaté qu'elles encourageaient indûment la production intérieure de produits concurrents dans les pays développés. Les recommandations relatives aux ententes préférentielles rentrent également, d'une manière générale, dans cette rubrique, encore que toutes les mesures relatives aux programmes de libéralisation doivent être interprétées en liaison étroite avec celles qui visent l'amélioration de l'organisation mondiale, et, si possible, en se reportant au cadre offert par les ententes internationales en matière de produits.
- ii) Réglementation et amélioration de la coordination des politiques. Mesures visant à promouvoir la négociation et le fonctionnement efficace d'accords et d'ententes internationaux sur les produits, notamment en ce qui concerne la nécessité de stimuler une expansion dynamique et régulière des recettes réelles que les pays en voie de développement tirent des exportations de produits primaires à des taux suffisants pour pouvoir procéder aux importations qu'exigent leurs programmes de développement.
- iii) Compensation. La Conférence sur le commerce a reconnu que, nonobstant l'intensification des mesures visant à assurer des recettes adéquates pour les exportations de produits primaires, il subsisterait sans doute un "problème résiduel" pour lequel il faudra rechercher d'autres solutions financières venant s'ajouter à celles que fournissent les programmes d'aide et d'assistance technique. A ce propos, la Conférence de Genève a recommandé que soit poursuivie l'étude d'un certain nombre de solutions possibles concernant le financement compensatoire et d'autres mesures financières complémentaires dans l'intérêt des pays exportateurs en voie de développement.

f) Les recommandations relatives à la non-réciprocité présentent également une importance spéciale pour les pays en voie de développement. C'est ainsi que les pays développés ont été invités à consentir aux pays en voie de développement des concessions en matière de barrières commerciales, sans exiger d'eux des concessions réciproques. De même, il a été recommandé que les pays en voie de développement soient libres d'accorder certaines concessions à tous les autres pays en voie de développement sans être tenus d'octroyer les mêmes concessions aux pays développés. Dans les cas où il existe des ententes préférentielles spéciales entre certains groupes de pays développés et en voie de développement, toutes les parties intéressées sont convenues en principe, à la Conférence sur le commerce, que ces mesures préférentielles pourraient être échelonnées pari passu avec l'adoption d'ententes internationales plus larges présentant un intérêt au moins équivalent pour les pays en voie de développement qui bénéficieraient de ces préférences spéciales. En principe, un tel accord pourrait ouvrir la voie à de nouvelles formes d'accords internationaux sur les produits comportant des avantages supplémentaires pour tous les pays en voie de développement.

g) Les recommandations de la Conférence sur le commerce font également état de l'importance qui s'attache à promouvoir les échanges entre pays en voie de développement, notamment au moyen de dispositions adéquates en matière de paiements. En même temps, l'accent a surtout été mis sur la nécessité, pour les pays en voie de développement, de s'assurer des recettes stables et suffisantes en devises, pour pouvoir financer leurs importations en provenance du reste du monde, compte tenu en particulier de l'importance des importations de biens d'équipement, qu'il leur faut

obtenir de pays n'appartenant pas au même groupe qu'eux. A ce propos, il a été tenu compte du degré élevé de concentration des marchés d'importation des produits primaires provenant des pays en voie de développement dans les pays occidentaux développés, qui absorbent toujours plus de 90 pour cent de total de ces importations. En outre, un certain nombre de recommandations avaient trait aux possibilités d'augmenter les exportations de produits primaires des pays en voie de développement à destination des pays à économie centralement planifiée.

7. Les principales questions relatives aux politiques de produits qui ont fait l'objet de recommandations dans l'Acte final de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sont étudiées plus avant sous divers aspects dans les paragraphes ci-après, eu égard en particulier à la contribution que la FAO pourra apporter à la poursuite des travaux sur ces questions.

8. Si des délégations souhaitent obtenir, sous une forme succincte, des renseignements plus détaillés au sujet des divers points de l'ordre du jour de la Conférence sur le commerce ainsi que de leurs incidences en ce qui concerne le commerce des produits agricoles et le travail de la FAO, elles pourront se reporter au document de référence FAO concernant les politiques commerciales, qui présente ces renseignements en sept sections principales correspondant aux sept principaux points figurant à l'ordre du jour de la Conférence sur le commerce. Préparée dans le cadre du programme FAO d'études spéciales, cette étude, distribuée initialement comme document de la Conférence sur le commerce, paraîtra bientôt sous forme de publication de la FAO destinée à la vente.

9. Expansion du commerce inter-africain. La Conférence souligne l'importance qui s'attache à promouvoir l'expansion du commerce intra-régional, notamment afin de réduire les besoins nets d'importation de produits alimentaires pour la région africaine dans son ensemble, et d'ouvrir de nouveaux débouchés extérieurs pour les pays de la Région. Le caractère complémentaire des ressources naturelles et les différences de coût de production dans diverses parties de la Région constituent, de l'avis de la Conférence, une base solide pour le développement du commerce intra-régional, surtout dans le cas des céréales et des racines féculentes qui occupent une place de premier plan dans le régime alimentaire des populations africaines, ainsi que dans celui de la viande, du sucre et de certains produits traités, en particulier les textiles qui, aujourd'hui, absorbent une large part des dépenses totales d'importation de la Région.

10. Afin que soient étudiées, par produits, l'ampleur et les possibilités d'une telle expansion, la Conférence prie le Directeur général d'effectuer, en coopération avec la Commission économique pour l'Afrique, une enquête spéciale sur les débouchés régionaux en ce qui concerne l'exportation et l'importation des produits originaires de la Région. En particulier, la Conférence se félicite des mesures prises en vue de répandre l'idée d'une zone de libre échange entre certains pays de la Région, et elle note les études entreprises par le Comité permanent du commerce de la CEA et par la Commission économique et sociale de l'OUA au sujet de l'institution d'un Marché commun africain et d'une Union africaine des paiements. La Conférence demande au Directeur général de mettre à disposition les moyens que possède la FAO en vue de faciliter la confrontation des politiques agricoles à l'échelon régional ou, le cas échéant, sur une base plus large, et de coopérer avec la CEA à la préparation des études sur le Marché commun africain.

11. Projections relatives aux produits. La Conférence exprime sa satisfaction du travail accompli par la FAO en matière de projections intéressant les produits; en effet, ces projections fournissent des indications précieuses pour la planification agricole et l'élaboration des politiques dans les pays en voie de développement. Elle se félicite de la décision qu'a prise le Directeur général d'organiser, en coopération avec la Commission économique pour l'Afrique, une réunion régionale sur les projections en Afrique; à cette réunion, qui se tiendra en 1965, participeront des spécialistes

travaillant à des projections ou à l'élaboration de programmes économiques dans leurs pays respectifs. Les projections de la FAO seront étendues jusqu'à 1975, et elles formeront, en ce qui concerne les produits, le cadre du Plan indicatif mondial de la FAO au sujet de l'agriculture. On espère que ces projections pourront également servir de base à l'élaboration d'un plan intégré de développement et de commerce, que la Conférence serait heureuse de voir mettre en oeuvre, pour l'ensemble de l'Afrique. La Conférence estime que l'utilité, en tant qu'indicateurs pour la planification nationale des pays exportateurs, des projections de la demande établies par la FAO se trouverait renforcée si les agrégats des importations mondiales de tel ou tel produit pouvaient être ventilés de façon plus détaillée par principaux pays importateurs.

12. Service consultatif régional sur les problèmes de produits en Afrique. La Conférence souligne la nécessité de disposer, sur un plan national et régional, d'une interprétation hautement spécialisée des faits nouveaux, tendances et perspectives internationales intéressant les produits pour servir de base à la planification des objectifs nationaux en matière de production, de consommation, d'exportations et d'importations. Pour formuler les objectifs de développement et les mesures visant à accroître les recettes nettes d'exportation, et pour mettre les pays en voie de développement à même de dresser avec plus d'assurance des plans pour l'avenir, il est essentiel de connaître les réponses aux questions suivantes: a) avantages comparatifs que présente l'expansion de la production et des exportations d'un produit plutôt que d'un autre; b) coût du remplacement des importations au moyen de l'expansion de la production intérieure d'un produit donné et problèmes se posant à cet égard; c) époque la plus favorable pour l'offre des produits à l'exportation ou pour l'achat des produits à l'importation; d) répercussions à court et à long terme, sur les économies intéressées, des dispositifs internationaux de stabilisation ou des ententes régionales conclues dans d'autres parties du monde.

13. La Conférence estime que l'expérience et les connaissances spécialisées de la FAO dans le domaine des problèmes internationaux intéressant les produits pourraient être particulièrement précieuses pour aider les pays de la région à développer leurs propres travaux d'analyse concernant les produits, en vue d'évaluer les perspectives qui s'offrent à leurs produits dans le contexte général de la situation du commerce mondial et régional des produits, cette évaluation devant constituer un élément de la planification du développement et de l'élaboration des politiques.

14. La Conférence note qu'à sa douzième session, la Conférence de la FAO a appelé l'attention sur l'opportunité de créer des postes régionaux dans le domaine des produits. Elle estime que la création d'un poste de conseiller régional en matière de produits serait particulièrement souhaitable dans la région africaine. Le titulaire de ce poste aurait essentiellement pour tâche de fournir aux gouvernements intéressés aide et conseils pour l'analyse des aspects de leurs programmes et projets de développement qui ont trait aux produits, notamment par la mise sur pied de services nationaux d'analyses sur les produits et de programmes de formation, ainsi que par la préparation de demandes d'aide au titre du PEAT, du FSNU et du Programme coopératif FAO/BIRD. La Conférence prie le Directeur général d'étudier cette question.

15. Programme d'études spéciales sur certaines questions de politique. La Conférence exprime sa vive satisfaction du programme d'études spéciales de la FAO sur certaines questions de politiques, suivant les grandes lignes soumises à l'origine par le Directeur général à la douzième session de la Conférence de la FAO, et approuvées par celle-ci. Depuis lors, l'importance de ce programme a été encore mise en relief par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui a demandé à la FAO de continuer à collaborer étroitement à l'étude de problèmes spéciaux intéressant les politiques. La Conférence demande au Directeur général d'étudier tout particulièrement le développement de ce programme d'études spéciales, qui s'est déjà révélé d'un grand intérêt pratique pour les gouvernements des pays africains.

16. En particulier, la Conférence se déclare vivement intéressée par les plans à l'étude concernant un examen analytique des ententes en matière de produits, des principes régissant ces ententes, et des questions connexes de politique. La Conférence n'ignore pas que, pour tracer des voies nouvelles en s'appuyant sur une série d'études détaillées de cas d'espèce, un tel examen complet doit s'inscrire dans le cadre d'un programme continu s'étendant sur toute la durée de la prochaine période biennale. En même temps, et étant donné l'importance et l'urgence des questions en jeu, la Conférence prie le Directeur général d'étudier la possibilité, dans la limite des ressources disponibles, de mettre à disposition des moyens pour entreprendre un tel examen complet, si possible dès la période biennale actuelle, dans le cadre du programme d'études spéciales.

17. La Conférence demande également que cet examen comporte en particulier une étude du mécanisme de fixation des contingents ainsi que des critères objectifs ou des nouvelles méthodes de négociation qui pourraient être appliquées dans ce domaine et également, dans la mesure du possible, à la détermination des objectifs de production des pays exportateurs participants. A cet égard, l'attention a été appelée sur le fonctionnement de l'Accord international sur le café, qui offre un exemple concret des possibilités qu'ouvre et des problèmes que pose le fonctionnement d'un accord international fondé sur la fixation de contingents. Les travaux relatifs à cet examen analytique devraient être menés en liaison étroite avec les activités connexes des organismes spécialisés intéressés qui s'occupent de produits et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

18. Rapport entre prix de revient et prix de vente des produits primaires. La Conférence recommande que soient également étudiés les mécanismes de formation des prix de revient et de vente des produits primaires, en vue aussi bien de trouver des moyens d'abaisser les premiers que de fournir aux gouvernements des arguments dans la discussion d'accords intergouvernementaux assurant aux producteurs des prix garantis.

19. Concurrence des matières synthétiques. La Conférence voit dans la concurrence des matières synthétiques une menace sérieuse pour les recettes que l'Afrique tire de l'exportation de ses produits. C'est dans une grande mesure par des études effectuées produit par produit qu'on peut le mieux analyser la nature de cette concurrence et des remèdes possibles. La Conférence estime que la FAO peut contribuer beaucoup à intensifier les travaux dans ce domaine, comme la Conférence des Nations Unies sur le commerce a recommandé de le faire. Ces travaux seraient utiles pour élaborer, en matière de production et de commerce, les directives et mesures grâce auxquelles les exportations des pays en voie de développement seront mieux à même de soutenir la concurrence des matières synthétiques et autres produits de remplacement.

20. La Conférence demande donc au Directeur général d'examiner les moyens d'élargir les études de base sur la question; il s'agirait notamment de rassembler, à propos de chaque utilisation finale, des données sur la consommation, d'analyser la concurrence entre produits synthétiques et naturels dans le cas des principales utilisations finales et enfin d'examiner les programmes d'expansion des industries des produits synthétiques et naturels en fonction des perspectives de la demande.

21. Commerce des produits traités. La Conférence reconnaît la nécessité urgente de diversifier et de développer le commerce d'exportation des produits transformés et semi-transformés des pays africains, en tant que moyen d'accélérer leur croissance économique. Maintes questions économiques fondamentales doivent être étudiées, touchant l'expansion des industries de traitement et les possibilités qu'elle offrirait aux pays en voie de développement d'exporter ou d'éviter les importations. La Conférence est d'avis qu'une nouvelle intensification des travaux du Comité des produits sur l'économie des produits traités et des industries de transformation des produits agricoles serait de la plus haute importance pour permettre aux pays africains d'atteindre leurs objectifs de développement.

22. La Conférence demande au Directeur général d'examiner les moyens de renforcer les activités dans ce domaine, y compris le rassemblement et l'analyse de données sur la production, la part des matières premières, la consommation, le commerce international, les stocks et les prix des produits agricoles traités, l'étude des tendances du commerce international de ces produits, l'analyse des caractéristiques techniques et économiques de certaines industries de transformation, les avantages comparés que présentent l'exportation de denrées traitées ou semi-traitées et celle de matières premières agricoles, et le rôle des industries de transformation dans la croissance économique des pays en voie de développement.

23. Marges de distribution et de transformation dans les pays importateurs. Un certain nombre de délégations ont appelé l'attention sur les problèmes que soulèvent, pour les exportateurs primaires de leurs pays respectifs, les marges importantes consenties pour couvrir les frais de distribution et de traitement dans les principaux pays importateurs. Ces marges font que les prix de détail payés par le consommateur dans les pays importateurs sont élevés et rigides, alors que les recettes des exportateurs primaires n'en représentent souvent qu'une petite fraction.

24. La Conférence demande au Directeur général d'envisager la possibilité d'entreprendre des enquêtes spécialisées sur la composition des marges de distribution et de traitement dans les pays importateurs et sur les possibilités de réduire ces marges.

25. Le Comité des produits de la FAO et ses groupes d'études. La Conférence a fait l'éloge du travail accompli par le Comité des produits et par ses six groupes d'études, qui s'occupent respectivement des céréales, du riz, du cacao, des agrumes, de la noix de coco et des produits dérivés, et du jute. S'il n'est pas douteux que les activités futures touchant les problèmes internationaux de produits seront influencées par les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, il est non moins évident qu'il faudra intensifier les travaux portant sur les études et ententes en matière de produits et sur les liens entre le commerce et le développement économique; le CP et ses organes continueront donc de prendre une part prépondérante à ces activités.

26. La Conférence note qu'à sa trente-septième session le Comité examinera ses activités futures à la lumière des décisions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. L'opinion générale est que la meilleure contribution du Comité des produits à l'action internationale en matière de commerce, d'aide et de développement économique continuera d'être représentée par les études qu'il effectuera et les conseils qu'il donnera sur les situations, problèmes, politiques, tendances et perspectives des différents produits. La Conférence approuve chaleureusement l'intention du Directeur général de donner une importance et une ampleur nouvelles à ce travail fondamental, en le rapportant plus que par le passé aux problèmes du développement agricole et économique.

27. Groupe d'étude des oléagineux et des huiles. La Conférence note qu'à l'heure actuelle les producteurs africains d'oléagineux et d'huile végétale, très fortement tributaires de leurs exportations en tant que source de recettes en devises, ne disposent d'aucun mécanisme international pour l'étude de leurs produits, ce qui n'est pas le cas de certains producteurs d'autres huiles végétales dans d'autres régions (huile d'olive, noix de coco et produits dérivés, par exemple). La Conférence note en outre que l'unique groupe d'étude intergouvernemental de la FAO qui s'occupe des matières grasses ne traite que de la noix de coco et des produits dérivés.

28. La Conférence juge indispensable que la FAO constitue un mécanisme inter-gouvernemental analogue pour les oléagineux et les huiles, ou qu'elle étende à l'ensemble des matières grasses le mandat actuel du Groupe FAO de la noix de coco et des produits dérivés. La Conférence demande au Directeur général d'inviter le Comité des produits à étudier les dispositions à prendre dans ce sens.

29. Groupe d'étude FAO du cacao. La Conférence se déclare déçue par l'aboutissement de la Conférence sur le cacao et note avec intérêt les récentes mesures prises conjointement par les principaux pays exportateurs de cacao. A ce propos, elle exprime sa satisfaction du travail que poursuit le Groupe FAO d'étude du cacao, qui présente une grande importance pratique pour les pays d'Afrique.

30. Codex Alimentarius. L'attention de la Conférence a été appelée sur les travaux accomplis par la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius, qui a élaboré des normes pour les produits alimentaires bruts et traités entrant dans le commerce international. L'accent a été mis sur l'importance que revêt l'existence de normes reconnues, aussi bien pour assurer la protection du producteur et du consommateur que pour faciliter le commerce, la production et le traitement.

L'AIDE ETRANGERE EN MATIERE D'ALIMENTATION ET D'AGRICULTURE

1. La Conférence, qui avait eu connaissance du document ARC/64/10 sur ce sujet, a été tout spécialement consultée afin de donner son opinion sur la politique que le Directeur général envisage de poursuivre en matière d'assistance, en Afrique en particulier. Cette politique, dont les grandes lignes ont été établies après consultation tant des organes de la FAO que des organisations chargées de financer cette assistance, consiste en premier lieu à aborder l'aide extérieure nécessaire aux pays en voie de développement d'une façon globale et planifiée, c'est-à-dire en tenant compte non seulement des besoins techniques, mais aussi des conditions économiques et sociales qui conditionnent ce développement. Par ailleurs, l'assistance technique économique et sociale qu'il incombe à la FAO de fournir doit être poursuivie par une aide directe aux études de préinvestissement; c'est là en effet le premier préalable nécessaire afin d'attirer les capitaux et de faire en sorte que tous les efforts possibles soient déployés pour que ces investissements, tant pour des dépenses de capital que pour les dépenses publiques renouvelables nécessaires au développement, puissent être mis à la disposition des gouvernements dans des conditions économiques et politiques acceptables par eux.

2. La Conférence donne sa pleine approbation à cette politique ainsi qu'à tous les efforts déjà déployés par le Directeur général pour la mettre en oeuvre. La Conférence considère en effet que les principes ainsi énoncés devraient permettre d'accélérer le processus du développement et, de ce fait, mettre les pays africains, dans les délais les plus courts, en mesure d'assurer eux-mêmes, avec leurs propres ressources humaines et financières, la pleine responsabilité de leur développement. De nombreux délégués ont insisté dans ce sens et ont demandé qu'un effort tout particulier soit consenti en ce qui concerne la formation du personnel local. Comme c'est de la production africaine elle-même que doivent provenir tous les moyens financiers dont l'Afrique pourra disposer, le Directeur général a été invité à ne négliger aucun effort afin que cette production puisse être commercialisée dans des conditions rémunératrices et compatibles avec les besoins en matière de développement, afin que les pays puissent se libérer progressivement de la nécessité d'une aide financière extérieure.

3. L'accord provisoire passé entre le Directeur général de la FAO et le Président de la BIRD-IDA a été unanimement accueilli par les pays africains comme une première mesure qui doit être poursuivie et intensifiée dans l'avenir. La Conférence demande également aux grandes puissances de se pencher à nouveau sur les problèmes de développement de l'Afrique, sur leur urgence et sur leur ampleur, notamment en recherchant entre elles les possibilités et les moyens de mettre en oeuvre la recommandation du Congrès mondial de l'alimentation qui tendait à constituer un fonds international de solidarité et de développement alimenté par des économies réalisées sur les dépenses militaires.
4. Insistant sur la nécessité de ne pas limiter l'aide financière à une aide en capital, mais sur l'intérêt d'assister financièrement les pays dans les dépenses publiques renouvelables nécessaires à leur développement, la Conférence demande au Directeur général, à la BIRD et au FSNU de se pencher sur ce difficile problème et de prévoir en particulier des possibilités de financement extérieur temporaire pour la création de services agricoles de base nécessaires au développement, comme les services de la vulgarisation, de la statistique et du crédit agricoles.
5. Concernant les études de préinvestissement dont la FAO se trouve responsable en tant qu'agent d'exécution du FSNU en matière d'agriculture et d'alimentation, la Conférence a insisté sur la nécessité de réduire les délais qui trop souvent apparaissent entre la conception même du projet, sa préparation, son approbation et sa mise en oeuvre. La Conférence a été pleinement informée des dispositions déjà prises tant par le FSNU que par la FAO pour pallier ces difficultés (missions préparatoires, allocations préparatoires, recrutement anticipé des responsables et experts de ces projets) et elle exprime sa satisfaction des résultats obtenus, tout en demandant instamment que de nouveaux efforts soient déployés en vue de réduire les délais.
6. La Conférence a également évoqué le fait que les pays ne peuvent bénéficier de projets du FSNU que s'ils sont en mesure de collaborer directement à ces projets, en particulier par le versement d'une contribution locale et la mise à disposition d'un effectif suffisant de personnel de contrepartie. Elle a été informée de l'importance que la FAO et le FSNU attachent à cette participation locale et en particulier à l'aspect formation et entraînement du personnel local, qui constitue un des éléments fondamentaux de cette forme d'assistance. Certains pays ayant insisté sur les difficultés qu'éprouvent les pays les plus pauvres à couvrir la contrepartie financière, ce qui souvent les oblige à renoncer complètement au bénéfice des projets du Fonds spécial, la Conférence demande au Directeur général de bien vouloir étudier avec les autorités du FSNU la libéralisation, en faveur des pays les plus déshérités, des dispositions actuelles dans ce domaine.
7. Le Programme élargi d'assistance technique a également fait l'objet de certaines observations. Le problème des experts OPEX a en particulier été évoqué, et la Conférence a retenu avec intérêt la suggestion faite afin que ces fonctionnaires, tout en restant sous l'autorité complète des gouvernements qui les engagent, puissent conserver la possibilité de recevoir, pour les questions purement techniques, l'assistance et les conseils des organisations qui ont procédé à leur recrutement.
8. La Conférence demande l'aide de la FAO en vue d'obtenir le détachement de techniciens des pays développés dans des conditions permettant d'éviter toute répercussion défavorable sur leur carrière lorsqu'ils auront regagné leur pays d'origine. La Conférence prie en outre la FAO de préparer un manuel exposant le champ d'action et les fonctions des divers organismes d'aide auxquels les pays en voie de développement peuvent faire appel.
9. La Conférence, ayant été informée des discussions en cours concernant la fusion du BAT et du FSNU, pense que, dans l'organisme à créer, chacun des deux programmes devra conserver son originalité et, surtout en ce qui concerne le PEAT, la flexibilité qui lui permet d'assister les pays en cas d'urgence. Elle pense également que l'expérience en matière d'assistance déjà acquise par les institutions spécialisées,

et notamment par la FAO, devra être utilisée aussi complètement que possible par la nouvelle administration, en particulier au sein d'un Comité interinstitutions.

10. La Conférence a été informée des difficultés de plus en plus grandes - sur le plan des finances comme sur celui du personnel - que rencontre la FAO pour la préparation et la mise en oeuvre des programmes et projets à exécuter, notamment au titre du FSNU. Elle estime que ces programmes exécutifs sont d'un intérêt capital pour les pays et que leur mise en oeuvre est impérative. Toutefois, elle regrette que les efforts que la FAO doit faire pour cette mise en oeuvre se fassent au détriment du Programme ordinaire de l'Organisation, et elle demande au Directeur général de poursuivre ses efforts afin d'obtenir du FSNU un remboursement équitable des dépenses qu'elle doit assumer.

11. Le problème de la coordination de l'aide extérieure, tant à l'échelon national qu'à l'échelon international, a été longuement évoqué. Tous les délégués ont été d'accord sur le fait qu'à l'échelon national cette coordination incombe exclusivement aux gouvernements, mais que ces derniers se doivent, pour la réaliser, de créer des organismes efficaces qui procéderont à cette coordination sur la base des plans de développement adoptés dans les pays.

12. La Conférence estime que des mesures devraient être prises, à tous les échelons et dans tous les pays, donateurs et bénéficiaires, afin que les aides multilatérales et bilatérales, au lieu de se concurrencer, puissent devenir pleinement complémentaires, tant dans la phase de préparation de l'assistance que dans celle de la mise en oeuvre des projets.

13. La Conférence prend note des activités du Programme alimentaire mondial en ce qui concerne tant les projets de développement que les secours d'urgence. Si certains délégués ont souligné la nécessité de veiller par tous les moyens à ce que les contributions fournies sous forme de denrées alimentaires au titre de ce programme ne perturbent pas le commerce mondial, la Conférence a reconnu d'une façon générale la valeur de cette expérience et a exprimé l'espoir que ce programme serait poursuivi et élargi une fois que la phase expérimentale aura pris fin en 1965. En ce qui concerne les secours d'urgence, plusieurs pays ont exprimé leur gratitude pour l'aide efficace et rapide qu'ils ont reçue pendant des périodes critiques.

14. La Conférence a été informée des nouvelles activités de la FAO relativement aux volontaires. Elle note que l'Organisation a déjà signé des accords avec le Peace Corps des Etats-Unis et avec des organisations privées au Royaume-Uni, au Danemark et en Autriche, et qu'elle négocie la conclusion d'accords analogues avec d'autres gouvernements et organisations qui ont entrepris des programmes du même ordre ou qui envisagent de le faire. La Conférence estime que les volontaires pourraient apporter une contribution importante aux programmes d'assistance technique de la FAO, notamment en constituant un trait d'union entre les experts et les populations agricoles de niveau intermédiaire. La Conférence exprime son plein appui à l'expansion que la FAO envisage de donner à ce type d'activité, tout en conservant son caractère apolitique.

15. En conclusion, la Conférence félicite le Directeur général de son action dans le domaine de l'assistance et lui demande de poursuivre son action afin que cette assistance, dans tous les domaines et à tous les niveaux, soit la plus profitable aux pays africains en voie de développement.

QUESTIONS DIVERSES

Orientation future des activités de la FAO dans la Région

1. A l'issue des débats consacrés aux principales questions de politique inscrites à l'ordre du jour de la Conférence, le Représentant régional pour l'Afrique a brièvement récapitulé les principaux points qui s'en dégagent, tels qu'ils sont exposés dans le présent rapport, et il a indiqué l'orientation générale que la Conférence aimerait voir donner au futur programme de travail de la FAO.

2. M. P. Terver, Sous-Directeur général, Service du programme et du budget, a ensuite exposé les incidences de ces indications ainsi que la manière dont elles influenceront sur l'élaboration du Programme de travail et budget pour 1966-67, que le Directeur général présentera à la Conférence de la FAO lors de sa treizième session, vers la fin de 1965.

Adoption du rapport

1. La Conférence a ensuite examiné le projet de rapport et l'a adopté à l'unanimité après y avoir apporté certains amendements de fond, étant entendu que le Secrétariat aura toute latitude d'y apporter, lors de la mise au point du texte pour publication et distribution, les modifications de rédaction qui pourront être nécessaires.

Cérémonie de clôture

1. Le Président de la Conférence, chef de la délégation du Gouvernement impérial d'Ethiopie, a prononcé au début de la cérémonie de clôture une allocution dans laquelle il s'est déclaré satisfait des excellents résultats obtenus par la Conférence. Celle-ci a permis d'évaluer avec précision le stade de développement agricole actuellement atteint dans la région et de présenter des exposés utiles concernant les plans envisagés par chaque pays pour répondre aux besoins croissants de sa population. Il est encourageant de noter que le secteur agricole reçoit désormais la haute priorité qu'il mérite dans les efforts nationaux de développement économique et social, et que l'on reconnaît très souvent le bien-fondé de la méthode consistant à aborder les problèmes à l'échelon sous-régional ou régional. Les débats ont fait nettement apparaître l'ampleur de la tâche qu'il faut encore accomplir et la nécessité absolue de coordonner et d'utiliser avec efficacité le personnel qualifié et les capitaux existant dans les pays africains ainsi que toutes les formes d'aide financière et matérielle d'origine extérieure.

2. Enfin, S.E. Ato Atalework Habtewold s'est félicité de l'animation donnée aux débats par les interventions de délégués compétents et dynamiques, et également du précieux concours apporté par le personnel de la FAO et le Secrétariat de la Conférence. Au nom de son Gouvernement, il a exprimé la joie qu'a éprouvé l'Ethiopie à recevoir la Conférence à Addis Abeba.

3. Le Chef Akin Deko, Représentant régional de la FAO, a ensuite présenté les remerciements de l'Organisation au Gouvernement impérial et au peuple de l'Ethiopie pour leur généreuse hospitalité et pour l'esprit de coopération et la diligence avec lesquels ils ont mis à la disposition de la Conférence tous les moyens propres à assurer le succès de ses travaux.

4. Choisi à l'unanimité comme porte-parole de tous les participants, l'Honorable D.L. Sumner, Ministre des ressources nationales du Sierra Leone, a exprimé toute sa reconnaissance à S.M. l'Empereur qui, occupant une place de premier plan parmi les dirigeants d'une Afrique unie, a bien voulu mettre la Maison de l'Afrique à la disposition de la Conférence, assurant ainsi un accord harmonieux entre l'époque, le lieu et l'objet de la réunion. Le Ministre a évoqué le charme d'Addis Abéba, dont les participants conserveront un souvenir impérissable, la courtoisie et l'amabilité de ses habitants, et

l'esprit général de bonne volonté qui a régné tout au long de la Conférence et a marqué une nouvelle étape dans l'histoire des efforts déployés par la FAO pour orienter la pensée humaine vers les moyens de libérer la terre du fléau que constitue la faim, à une époque où d'autres se soucient de conquérir la lune.

5. Sur la proposition du délégué du Mali, la Conférence adopte, par acclamation, la motion de remerciements ci-après:

Réunie à Addis Abéba du 3 au 15 septembre 1964, la troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique,

Considérant les nombreuses marques de sympathie et d'hospitalité dont tous les délégués ont été l'objet de la part du Gouvernement et du peuple de l'Ethiopie,

Satisfaite de la parfaite organisation qui a présidé à ses travaux,

Exprime sa sincère gratitude à Sa Majesté l'Empereur Haïlé Sélassié Ier, qui a bien voulu inaugurer ses travaux;

Félicite le Bureau de la Conférence, et plus particulièrement le Président de la Conférence, S.E. Atalework Habtewold, Ministre de l'agriculture de l'Empire d'Ethiopie, d'avoir conduit ses débats avec maîtrise et célérité;

Adresse ses sincères remerciements à tous les experts de la FAO et au personnel du Secrétariat de la Conférence pour leur contribution précieuse aux travaux.

Invitation en vue de la quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

1. Avant de prononcer la clôture de la troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, le Président a donné la parole au délégué de la Côte-d'Ivoire qui, au nom de son Gouvernement, a adressé au Directeur général de la FAO, une invitation à tenir la quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique à Abidjan, capitale de la Côte-d'Ivoire.

2. Cette offre a été chaleureusement accueillie par la Conférence. Le représentant du Directeur général a remercié le délégué de la Côte-d'Ivoire de cette généreuse invitation, l'a prié de transmettre à son Gouvernement les remerciements de la FAO, et a précisé que cette invitation serait portée à l'attention du Directeur général au moment où il devra prendre une décision concernant le lieu où se tiendra la prochaine Conférence régionale pour l'Afrique.

LISTE DES PARTICIPANTS

A. DELEGUES

BURUNDI

C. Kavumbagu
Director of Agriculture

CAMEROUN

I.M.A.A. Gaston Bitomo
Chef, Service Expansion Economique
Ministère de l'Economie Nationale

CONGO (Léopoldville)

C. Matueta
Chef du Bureau des Statistiques

COTE D'IVOIRE

Victor Amagou
Ingénieur agronome,
Directeur départemental de l'Agriculture

J.B. Touré
Ministère des Affaires Etrangères

DAHOMEY

S.E. A. Degbey
Ministre du Développement Rurale
et de Coopération

F. Atikpahoun
Chef, Région agricole sud-est

F. d'Almeida
Secrétaire national CMCF

ETHIOPIE

H.E. Akalework Habtewold
Minister of Agriculture

H.E. Belletteu Gabro-Tazadik
Vice-Minister of Agriculture

Yohannes Habtu
Director General, Ministry of Agriculture

Amde Wondafrash
Director General, Livestock Department

ETHIOPIE

Pascal Woldemariam
Director General, Ministry of Agriculture

Werkeu Mekasha
Director General for Research

Haily Mulatu
Director General, Ministry of Agriculture

Wolde Michael Kelecha
Director General, Ministry of Agriculture

Zegeye Aberu
Director General, Ministry of Agriculture

Matheos Tegueneh
Head of Economic and Statistics Department

Tsagga Amlak Worku
Assistant Director, Extension Service
Ministry of Agriculture

Ayele YesheWalol
Deputy Manager of Livestock and Meat Board

Dr. Haile Selassie Belay
Associate Dean, Faculty of Agriculture

FRANCE

J. Pagot
Directeur de l'Institut d'Elevage et de
Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux

J.P. Hesse
Chargé de mission aux affaires internationales
Ministère de la coopération

GABON

G. Bekale
Ingénieur des travaux agricoles

GHANA

H.E. Krobo Edusei
Minister of Agriculture

H.E. Martin Appiah-Danquah
General Secretary, United Ghana
Farmers' Council Cooperatives

H.E. E.M. Debrah
Ambassador of Ghana to Ethiopia

B.B. Bismark
Public Relations Officer

GHANA

C.A. Dadey
Principal Secretary, Ministry of Agriculture

A.K. Asem
Agricultural Extension Commissioner

D.A. Hammond
Principal Fisheries Officer

J.G. Amofo
Principal Agricultural Economist

J. Asmah
Forest Utilization Officer

E.K. Hagan
Agricultural Attaché, Rome

A. Brefo
First Secretary
Embassy of Ghana to Ethiopia

HAUTE VOLTA

Sie Sory
Directeur du Paysannat

ILE MAURICE

Hon. Satcam Boolell
Minister of Agriculture

Lutchmeesing Seewoonarain
Assistant Secretary
Ministry of Agriculture

KENYA

Hon. B.R. McKenzie
Minister of Agriculture

D.C. Mlamba
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture

I. Mann
Chief Animal Industries Officer

J.K. Ndeti
Veterinary Officer

J. Murenga
Assistant Secretary
Ministry of Agriculture

LIBERIA

Hon. S. Tolbert
Secretary of Agriculture

H.W. Yaidoo
Director of Statistics

MADAGASCAR

Ralibera Rakotoarivony
Directeur adjoint du
Service de l'Agriculture

N. Rakotomanana
Trésorier du Comité National
Malgache CMCF

MALI

S.E. D. Mudibo
Ambassador to Ethiopia

MAROC

A. Doukkali
Attaché au Cabinet du Ministre
des Affaires Etrangères

NIGERIA

Hon. M.T. Mbu
Minister of State

H.E. D.C. Igwe
Ambassador to Ethiopia

G.E.O. Okiy
Director, Federal Department
of Agricultural Research

B. Shaib
Permanent Secretary
Ministry of Animal and Forest Resources
Northern Nigeria

N.A. Nwosu
Chief Inspector of Agriculture
Eastern Nigeria

E. Ogor
Chief Agricultural Officer
Mid-West Nigeria

J.O. Akinwolemiwa
Assistant Chief Agricultural Extension
Services Officer, Western Nigeria

NIGERIA

B.S. Oloruntoba
Principal Agricultural Officer
Northern Nigeria

E.A. Okwuosa
Administrative Officer
Ministry of Economic Development

J.A.O. Banjo
Personal Secretary
Ministry of Economic Development

H.I.A. Ugwu
Second Secretary
Embassy of Nigeria in Ethiopia

UGANDA

H.E. J.E. Babiha
Minister of Animal Industry,
Game and Fisheries

H.R. Berunga
Assistant Commissioner for Agriculture

Y. Kyesimira
Agricultural Economist

H.S.K. Nsubuga
Assistant Commissioner of
Veterinary Service

REPUBLIQUE UNIE DU TANGANYIKA ET DE ZANZIBAR

Hon. H. Makame
Minister of State
Ministry of External Affairs

Hon. E.B.M. Barongo
Junior Minister,
Ministry of Agriculture, Forests and Wildlife

D.A. Mwakosya
Director of Agriculture,
Ministry of Agriculture, Forests and Wildlife

A.S. Kaduri
Agricultural Officer,
Ministry of Agriculture, Forests and Wildlife

ROYAUME-UNI

J.D. Hunter-Smith
Deputy Director of Agriculture
Swaziland

ROYAUME-UNI

Chief Leshoboro Majara
Minister of Agriculture,
Basutoland

J.H. Rhodes
Deputy Director of Agriculture,
Basutoland

R.G. Hampson
Director of Agriculture
Bechuanaland

SENEGAL

M. Sall
Vétérinaire

SIERRA LEONE

Hon. D.L. Sumner
Minister of Natural Resources

J.A.C. Davies
Chief Agriculturist
Ministry of Natural Resources

A.G. Foray
Assistant Secretary
Ministry of Natural Resources

Mrs. Z. Kamara
Chairman National FFHC Committee

TCHAD

E. Bourgade
Directeur du Cabinet du Ministre
de l'Agriculture et de l'Elevage

V. Rumba
Ingénieur des Travaux Agricoles

TOGO

E. Chillon
Directeur adjoint agriculture

TUNISIE

Fouad Mebazaa
Chef de Cabinet S.E. Agriculture

E. Benyoussef
Chef de la Section de la planification
Secrétariat d'Etat à l'agriculture

B. OBSERVATEURS

Observateur Permanent

SAINT SIEGE

Gilles Pion
Professeur extraordinaire

S. Chojnacki
Internonciature apostolique

Observateurs d'Etats Membres n'appartenant pas à la région

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

E.H. Farstad
U.S. Department of Agriculture
Washington D.C.

D.A. Ritter
Agricultural Specialist

A.M. Stillman
Second Secretary, U.S. Embassy
Addis Ababa

Observateurs d'autres Etats

MALAWI

H.W.T. Webb
Acting Director of Agriculture and Fisheries

RHODESIE DU NORD

Hon. E.H.K. Mudenda
Minister of Agriculture

I.H. Muchangwe
Permanent Secretary

I.S. Hutcheson
Director of Agriculture

S.M. Makings
Economic Advisor to Ministry of Agriculture

J.H. Nelson-Smith
Department of Chief Conservator of Forests

R.M. Allen
Fisheries Statistician, Department of Game
and Fisheries

POLOGNE

M. Cielecki
First Secretary, Polish Embassy, Addis Ababa

U.R.R.S.

P. Morozov
Deputy Minister, Ministry of Agriculture

Mirza-Ali Mukhametjanov
Academician, Professor
Director of the Research Institute
of Experimental Biology

S. Djuraev
Chairman of a Collective Farm
Deputy of the Supreme Soviet of
the Tadjik Republic

A. Abramoff
Embassy of USSR in Ethiopia

N. Smirnow
Second Secretary, Ministry of Foreign Affairs

Mrs. Elvira Vejakova
Interpreter

Observateurs des Nations Unies et des Institutions Spécialisées

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (CEA)

R. Gardiner
Executive Secretary

J.C. Abbott
Chief, ECA/FAO Joint Agriculture Division

G.A. Jawando
Agricultural Economist,
ECA/FAO Joint Agriculture Division

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT (BIRD)

C. Sami
Economist

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

J. Reynaud
Directeur du Bureau de l'OIT à Addis-Abéba

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO)

René Ochs
UNESCO Liaison Officer (Addis-Abéba)

P. Walsje
UNESCO Expert in Agricultural Education

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (FISE)

R. Esguerra-Barry
Deputy Director UNICEF for Africa

J. Kaboha
UNICEF Representative in Ethiopia

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Dr. A.E. Brown
WHO Representative in Ethiopia

Dr. A. Raba
Regional Adviser for Africa (Nutrition)

Observateurs d'autres Organisations

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (CEE)

J. Mohrmann
Administrateur principal,
Direction du Fonds Européen
de Développement

FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (FIPA)

R. Hewlett
Liaison Representative with FAO

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE (OUA)

Negussi Zerilun
Economic and Social Affairs Office

C. SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secrétaire	Gerald G. Watterson
Secrétaire adjoint	S.V. Mazumdar
Rapport	G.E. Bildesheim
Documents	Mme M. de la Fuente
Information	V. Tvoedjiré
	Mlle D. King
Traduction	P. Savary
	Mme N. Vittorelli
Interpretation	A. Sole-Leris
Secrétaires	Mme M. MacKenzie
	Mlle L. Almagia
	Mme I. Burden
	Mlle P. Bush
	Mlle D. Courteille
	Mlle B. Gillois

D. PERSONNEL DE LA FAO

B.R. Sen	Directeur général
Mlle J. Campbell	Secrétaire particulière du Directeur général

Région Africaine

Chef Akin Deko	Représentant régional du Directeur général
A.E. Chinbuah	Représentant régional adjoint (zone est/sud)
G. Laurent	Représentant régional adjoint
J.J. Bochet	Institutions et services ruraux (Addis-Abéba)
H.I. Carroll	Production et santé animales (Nairobi)
M.H. Kassem	Production et santé animales (Accra)
S.V. Mazumdar	Statistique (Addis-Abéba)
A. Meschkat	Pêches (Accra)
F.T. Sai	Nutrition (Accra)
J.L. van der Meulen	Commercialisation (Accra)
M.T. Zwankhuisen	Développement industriel (Addis-Abéba)

Service du Programme et du Budget

P. Terver	Sous-Directeur général
-----------	------------------------

Département Technique

K.V.L. Kesteven	Directeur de la Division de la production et de la santé animales
R.J. Pichel	Adjoint au Directeur de la Division de la Production végétale et de la protection des plantes
R. Schickele	Directeur de la Division de la mise en valeur des terres et des eaux.
G.S. Welsh	Division des forêts et produits forestiers

Département des questions économiques et sociales

Mekki Abbas	Sous-Directeur général
P.G.H. Barter	Directeur de la Division de l'analyse économique
Miss G. Blau	Directeur des études spéciales
D. Kimmel	Adjoint au Directeur de la Division des institutions et services ruraux
A. Szarf	Division des produits

LISTE DES DOCUMENTSDocuments de Travail

ARC/64/1	Ordre du jour provisoire
1a	Ordre du jour provisoire annoté
2	La situation alimentaire et agricole en Afrique
3	Rapport sur les activités de la FAO dans la région
4	Le Congrès mondial de l'alimentation et l'orientation future de la Campagne mondiale contre la faim
5	Mesures gouvernementales visant à faciliter le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché
6	Mesures ayant pour but d'assurer une participation plus active des populations au développement rural
7	Elévation des niveaux de production et de productivité
8	Amélioration du traitement et de l'utilisation des produits
9	Considérations économiques, régionales et mondiales, influant sur la planification et le développement de l'agriculture, des pêches et des forêts - Le Commerce Africain des Produits agricoles dans le cadre de la décennie des Nations Unies pour le développement
9(suppl.)	Considérations économiques, régionales et mondiales, influant sur la planification et le développement de l'agriculture, des pêches et des forêts - La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
10	Aide étrangère en matière d'alimentation et d'agriculture: questions d'organisation et d'administration

Documents de référence

ARC/64/CONF/1	Exposé du Directeur général (Point B.4)
/2	Commerce mondial des produits agricoles - Perspectives et Politiques (Document de référence) (Point C10)
/3	Politiques et arrangements internationaux concernant les produits (Point C10)
/5	Rôle de la FAO dans le développement des pêches mondiales (Point B4)
/6	Projet Méditerranéen (Point B5)

ARC/64/CONF/7	Résolutions sur l'agriculture et l'industrialisation (Point C9b)
8	Centre de perfectionnement sur la commercialisation (Point C7)
9	Statistiques agricoles (Point B5)
10	Exposé d'introduction de M. H.C. Pereira, Consultant (Point C9a)

APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE A L'AGRICULTURERelèvement des niveaux de production et de productivitéExposé d'introduction de M. H.C. Pereira, Consultant de la FAO

Les programmes vastes et audacieux qui comportent la construction de barrages, de grands canaux ou de réseaux d'irrigation permettant de mettre en valeur de nouvelles régions, parlent vivement à l'imagination et semblent répondre aux aspirations des pays en voie de développement. Ils détournent donc trop souvent leur attention de la tâche plus ardue mais aussi beaucoup plus importante qui consiste à élever la productivité pour passer de l'agriculture de subsistance aux cultures marchandes. Lorsque le système foncier et les modes traditionnels de culture entravent considérablement les progrès, les programmes de mise en valeur de régions nouvelles peuvent effectivement présenter des avantages séduisants. Toutefois, l'agriculture de subsistance demeure le principal problème du continent africain tout entier, et chaque pays doit s'y intéresser de près.

C'est une question si vaste qu'en y consacrant une seule journée de débats on risque de provoquer une certaine dispersion et de n'aboutir à rien. A mon avis, il faudrait par conséquent l'aborder méthodiquement en distinguant les quatre cas suivants:

En premier lieu, pour être logiques, nous devrions commencer par l'évaluation des ressources naturelles.

En second lieu, nous devrions examiner comment élever la production dans les zones pour lesquelles les principaux remèdes techniques sont déjà connus, ont été mis à l'essai et ont fait la preuve de leur valeur.

En troisième lieu, il faudrait s'intéresser aux zones pour lesquelles des remèdes techniques ont été proposés, mais n'ont pas encore été mis à l'épreuve.

En quatrième lieu, là où il faut d'abord entreprendre des recherches pour résoudre de graves problèmes scientifiques, nous devrions étudier comment tirer le meilleur parti de nos ressources scientifiques, surtout en personnel qualifié, et comment les pays plus développés d'outre-mer peuvent le mieux contribuer à l'exécution de cette tâche.

1. Evaluation des ressources naturelles

Pour appliquer la science et la technique à l'agriculture dans une zone quelconque, il semble logique de commencer par une évaluation des ressources naturelles à mettre en valeur. Si ce travail n'a pas encore été fait, il est indispensable de l'entreprendre. La plupart des zones africaines économiquement importantes ont déjà fait l'objet d'une certaine exploration scientifique au cours des cinquante dernières années, et des enquêteurs très compétents ont déjà mené à bien une foule d'études sur les ressources dont les résultats figurent dans les dossiers. J'ai lu nombre de rapports de ce genre où les auteurs soulignent tous la nécessité d'avoir plus de données précises en particulier sur le milieu physique. Une importance spéciale s'attache aux renseignements météorologiques sur la pluviosité, la température et les gelées ainsi que sur la manière dont ces éléments se combinent au cours d'une campagne agricole.

Lorsqu'un de ces rapports (ou parfois plusieurs) a déjà souligné l'existence de lacunes dans les données, ce serait une perte de temps, d'argent et de travail que d'entreprendre de nouvelles enquêtes si l'on n'a pas auparavant déployé d'énergiques efforts pour réunir les renseignements indispensables. Il est donc souvent plus rationnel de commencer par étudier le rapport dont on dispose, puis de s'employer activement à recueillir les données de bases nécessaires pour évaluer les ressources avec

plus de précision. Il est fort possible qu'il faille recourir aux conseils et à l'assistance d'autres pays pour réunir ces données, mais, à vouloir refaire une autre enquête, on ne réussirait qu'à perdre encore une ou plusieurs années.

Si des programmes pilotes ont déjà été proposés, c'est sur eux qu'il faut manifestement faire porter l'attention.

Entreprendre une évaluation du milieu géographique dans une zone inhabitée revient aujourd'hui à appliquer directement les connaissances et méthodes scientifiques disponibles; l'étude de zones fortement peuplées où l'on pratique l'agriculture de subsistance est beaucoup moins aisée. L'une des principales difficultés vient du fait que la végétation naturelle a souvent été détruite ou que les caractères dominants sont devenus difficiles à identifier, de sorte que l'emploi de la méthode écologique - dont on reconnaît maintenant l'importance particulière dans les zones tropicales et sub-tropicales - se heurte à de graves obstacles.

Dans ce cas, de bonnes techniques de biométrie sont nécessaires pour évaluer les niveaux existants de productivité. Il faut rechercher les facteurs limitatifs non seulement dans le milieu naturel, mais aussi dans l'organisation sociale et dans les caractéristiques dont font preuve les agriculteurs, ainsi que dans l'infrastructure économique dont ils disposent.

2. La valeur de certaines solutions techniques a déjà été vérifiée

Il convient ici d'établir une nette distinction entre les cas où les facteurs qui limitent la production dans l'agriculture, la foresterie ou la pêche ont déjà été diagnostiqués et des remèdes proposés et les cas où ces remèdes ont déjà été mis à l'essai sur place et se sont avérés efficaces.

Même si les progrès ont été inégaux et se sont produits dans des régions d'Afrique très dispersées, l'évolution technique a été très importante, surtout depuis vingt ans, et, dans un très grand nombre de secteurs, on a déjà vérifié la valeur des moyens qui permettraient d'accroître la production. Il est beaucoup trop facile d'attribuer la stagnation ultérieure à des facteurs psychologiques, à des traditions rétrogrades et au manque d'éducation. Très souvent en effet, on s'aperçoit en étudiant les problèmes de plus près que les facteurs limitatifs sont à la fois d'ordre financier et d'ordre logistique.

Ainsi, dans une zone d'agriculture de subsistance, il est matériellement impossible sauf en saison sèche, de transporter de grosses quantités d'engrais jusqu'à des points accessibles pour les agriculteurs. Toutefois, pour s'y prendre avant les pluies de la période de plantation, il faut organiser le crédit, non pas en se contentant d'octroyer des prêts individuels, mais en mettant sur pied un système d'une envergure assez grande pour que le transport de ces marchandises lourdes puisse se faire dans des conditions économiques. Si les engrais, les semences et les outils ne sont pas parvenus à destination avant le début de la saison des pluies, tous les grands discours et tous les travaux de démonstration demeureront inutiles.

Un autre facteur qui gêne fortement le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de rapport est la difficulté de fournir sur place des denrées alimentaires. Si l'agriculteur parvient tout juste à nourrir sa famille, il ne peut se lancer dans des cultures marchandes à moins que son ravitaillement ne soit assuré par d'autres sources avant l'époque des semailles.

Enfin, on se heurte souvent aussi au problème de l'achat et du transport des excédents. C'est une question particulièrement importante, bien entendu, dans le cas du bétail où le facteur déterminant peut être la fourniture de biens et de services assez attrayants pour compenser le sentiment de perte qu'éprouve l'agriculteur en se séparant d'animaux qui lui conféraient un prestige social.

Le principe militaire qui consiste à exploiter à fond le moindre succès est particulièrement valable en agriculture. Le point sur lequel il faut faire porter tous les efforts pour élever la productivité est donc celui où l'on aura pu vérifier la valeur des avis scientifiques formulés.

3. Cas où des remèdes techniques ont été suggérés mais non mis à l'épreuve

De tous les cas que nous étudions, c'est celui qui présente peut-être le plus grand nombre de dangers et de risques de perte, parce que le développement agricole constitue en Afrique un problème extrêmement complexe et qu'aucun groupe d'experts ne peut être certain que l'application de conseils techniques, même excellents, ne fera pas apparaître des inconvénients insoupçonnés. Aller de l'avant sans faire les vérifications nécessaires dans des stations expérimentales, au cours de programmes pilotes et dans les champs de quelques agriculteurs prêts à affronter des risques, voilà qui coûte souvent fort cher en Afrique, on ne le sait que trop. Une bonne récolte ou un troupeau prospère convaincront à la fois l'agriculteur et ses voisins, alors qu'un échec renforcera leurs préventions à l'encontre des méthodes nouvelles.

Outre les problèmes évidents que posent le drainage, l'infertilité du sol, la salinité, la sécheresse, les nuisibles et les maladies, il existe des facteurs beaucoup plus subtils tels que le choix de variétés végétales bien adaptées à la période de végétation dans la zone considérée et de races animales possédant la rusticité voulue pour prospérer dans les conditions d'élevage existantes; or, c'est précisément de ces facteurs que peut dépendre la réussite ou l'échec des efforts entrepris pour accroître la productivité.

Il faut bien entendu examiner parallèlement les conditions économiques de base et faire des expériences à ce sujet. Un traitement simple des semences peut permettre d'accroître les rendements, mais, si l'agriculteur ne peut écouler avec profit le surplus qu'il obtient, il ne recommencera sans doute pas l'opération. Très souvent, il est plus facile de résoudre les problèmes scientifiques que de déterminer les produits commercialisables, le moment et le lieu où ils sont demandés et les qualités qui obtiendront un prix suffisant pour couvrir les frais de transport.

En agriculture tropicale, la principale leçon de l'expérience est qu'il importe de vérifier la valeur de la théorie par la pratique. C'est là une condition particulièrement importante, chaque fois que l'on propose des réformes ambitieuses sur le plan de la rotation des cultures et du "ley-farming". Plus que dans tout autre domaine, c'est peut-être dans celui du ley-farming que j'ai entendu en Afrique les affirmations théoriques les plus solennelles et les plus absurdes. Il s'agit en effet d'une technique extrêmement complexe qui demande une intégration rationnelle des cultures et de l'élevage. Il faut des années pour la mettre au point, même dans les zones les plus favorables où les sols sont profonds et la pluviosité suffisante. Elle peut être tout à fait impossible à appliquer dans de petites exploitations si les sols sont peu profonds et si la saison sèche dure longtemps. Il importe donc de soumettre de telles techniques à des essais prolongés sur place avant de les recommander à un agriculteur qui vit en économie de subsistance.

Pour l'élevage comme pour l'agriculture, l'essentiel pour accroître la productivité est d'abord d'améliorer les circuits de commercialisation de manière à absorber les excédents. L'élimination manifeste mais non spectaculaire des éléments improductifs (taureaux superflus, vaches stériles, boeufs trop âgés, etc.) afin de s'assurer que les pâturages disponibles sont utilisés par des animaux productifs est une opération beaucoup plus importante que l'introduction de races exotiques. L'économie, plus que la science, apprendra à l'éleveur local qu'il vaut mieux avoir un plus petit nombre d'animaux qui produisent davantage.

Pour l'élevage comme pour les cultures, c'est souvent l'accroissement du capital nutritif total et en particulier des éléments azotés qui est le facteur essentiel pour stimuler la productivité. Toutefois, il est encore plus nécessaire de protéger les

animaux contre les parasites et les maladies. Ce n'est qu'après avoir donné au bétail existant la possibilité de faire la preuve de sa productivité potentielle que l'amélioration du troupeau par l'élimination des animaux imparfaits se justifie. Il importe alors de se prononcer uniquement d'après les données fournies par la bascule et le seau à lait, et non d'après l'idéal théorique d'un "expert" qui aurait des idées arrêtées sur l'apparence que l'animal doit présenter.

Il convient de mentionner que la science génétique moderne a prouvé l'inutilité des très nombreux "troupeaux améliorés" dans lesquels la sélection avait été opérée avec un nombre d'animaux trop restreint pour constituer une réserve suffisante de gènes.

Il n'existe aucun pays d'Afrique où l'on n'ait pas essayé des échecs en introduisant du bétail exotique très productif avant d'avoir suffisamment amélioré les techniques d'élevage pour maintenir le taux supérieur de productivité. Pourtant, les experts des zones tempérées qui découvrent pour la première fois le bétail africain continuent souvent à préconiser les mêmes remèdes erronés.

Dans le cas de la troisième catégorie, c'est-à-dire lorsque des moyens d'élever la productivité ont été proposés mais n'ont pas fait la preuve de leur valeur, il faut à la fois une bonne direction scientifique des opérations au sommet et une longue expérience pratique de l'élevage local à la base. Il est parfois possible d'emprunter à l'assistance technique le savoir scientifique nécessaire à la définition de la politique à suivre, mais seule la formation professionnelle locale dans chaque zone écologique permet d'impartir les connaissances pratiques d'élevage qui sont essentielles.

4. Cas où subsistent de graves problèmes scientifiques qui devront être résolus par la recherche

Dans ce cas, il importe d'établir très soigneusement des plans rationnels à l'échelon du pays du groupe de pays, de la région ou du continent. Toute recherche approfondie coûte cher, et, à moins d'être bien conçue, elle risque en plus de demeurer inutile.

Etant donné la pénurie actuelle de chercheurs en Afrique, il est indispensable d'établir, après une analyse extrêmement poussée, les priorités à suivre dans le domaine de la recherche et les moyens qui permettront d'obtenir les meilleurs résultats avec les effectifs dont on dispose. Dans la plupart des pays d'outre-mer très développés, il est apparu nécessaire de créer des organismes officiels de recherche disposant d'assez de pouvoirs et d'autonomie pour être à l'abri des pressions politiques, sans être assujettis aux limites étroites de l'administration.

En Afrique, la portée de tout problème scientifique est déterminé par la géographie et l'écologie plutôt que par les frontières politiques. Une seule équipe centrale de recherche composée d'hommes de science compétents, peut souvent résoudre un problème scientifique présentant de l'importance pour un groupe de territoires voisins, à condition que les communications soient bonnes. Les progrès rapides de l'aviation rendent cette organisation de plus en plus pratique et économique. Il est donc rationnel, du point de vue scientifique, d'établir des conseils de recherche intéressant deux ou trois territoires voisins.

Pour donner un exemple d'organismes excellents de ce genre, je citerai en Afrique de langue anglaise l'East African Common Services Research Council qui dessert le Kenya, l'Ouganda et le Tanganyika, et l'Agricultural Research Council of Central Africa qui dessert la Rhodésie, la Zambie et le Malawi. Les pays africains francophones disposent de très grands atouts sur le plan de la coordination scientifique grâce à l'organisme puissant et efficace que constitue l'O.R.S.T.O.M. Pour élever la productivité agricole, de telles institutions sont extrêmement importantes, car elles permettent d'utiliser avec efficacité et économie le personnel scientifique qualifié qui existe en Afrique.

Parmi les mesures essentielles qu'une telle organisation scientifique permet d'adopter, on peut citer la planification des travaux de recherche, avec toutes les données de biométrie qui ont souvent fait défaut par le passé dans toute l'Afrique et aussi le traitement écologique d'ensemble - si essentiel en matière de développement des régions tropicales et sub-tropicales - des problèmes d'agriculture et de foresterie. Le développement des universités africaines, tâche aussi immense qu'indispensable, pose des problèmes que seul un service de planification de la recherche permettra de résoudre. Il faut assurer la coordination entre deux éléments: d'une part, les activités des instituts de recherche qui, par un travail d'équipe, devraient s'efforcer résolument d'atteindre certains objectifs scientifiques de première importance, et d'autre part, les travaux des sections scientifiques des universités, dont la demande - nécessairement plus académique et plus indépendante à la fois - est essentielle pour assurer la formation de scientifiques et aussi pour maintenir la vitalité des milieux scientifiques; or, c'est là une tâche qui exige une grande clarté de pensée au sommet. A l'échelon supérieur, les savants doivent avant tout maintenir le principe selon lequel la science est au service de l'homme et n'est efficace que si elle demeure à l'écart de la mêlée politique.

Le prestige de la recherche scientifique et les grands espoirs qu'elle suscite en Afrique ont tendance à faire oublier la nécessité de multiples travaux scientifiques qui ne relèvent pas de la recherche. Les hommes de science sont rares dans le monde entier, et il faut pourtant qu'un petit noyau de scientifiques se consacre dans chaque pays africain à la protection des cultures, au contrôle de la qualité ainsi qu'aux services de diagnostic et de conseils sans lesquels l'économie agricole ne saurait prospérer. Il n'est guère sensé de vouloir éloigner le personnel scientifique des tâches essentielles qu'exige la production agricole d'aujourd'hui, sous prétexte d'espérer résoudre ainsi les problèmes de demain.

Je souhaite que les participants à la présente réunion sachent affronter la situation extrêmement critique causée par la pénurie aiguë qui sévit aujourd'hui en Afrique de personnel scientifique dans toutes les disciplines. La Conférence de l'UNESCO tenue récemment à Lagos a estimé que, pour avoir 200 diplômés en sciences par million d'habitant - ce qui ne représente que le cinquième des effectifs scientifiques des pays avancés d'outre-mer - l'Afrique devrait disposer immédiatement de plus de 40 000 diplômés scientifiques supplémentaires. Il n'y a sans doute pas beaucoup plus de 5 000 diplômés en sciences qui se consacrent utilement à des travaux scientifiques en Afrique au nord du Limpopo, et encore s'agit-il, pour plus de la moitié d'entre eux, d'expatriés dont beaucoup éprouvent de plus en plus un sentiment d'insécurité dans leur travail.

Et pourtant, le nombre des étudiants africains entrant dans les facultés de sciences est effroyablement bas; parmi ceux qui obtiennent un diplôme, beaucoup vont encore faire carrière dans l'administration ou se laissent attirer par des postes outre-mer. Je crois qu'à l'heure actuelle, dans les nouvelles promotions de scientifiques africains, ceux qui entrent dans les services agricoles ne sont pas même assez nombreux pour remplacer, au taux actuel de départ, les spécialistes étrangers qui s'en vont. Et pourtant, lorsque l'on veut élever la productivité de l'agriculture, de la foresterie et des pêches, on se heurte à chaque instant à la nécessité de multiplier les travaux scientifiques.

Il me semble par conséquent que deux conclusions s'imposent immédiatement à l'esprit et réclament une action urgente.

Tout d'abord, la FAO devrait appuyer énergiquement les recommandations de la Conférence de Lagos tendant à renforcer en Afrique le prestige et les avantages qui s'attachent aux carrières scientifiques, de façon à pouvoir attirer vers ces carrières assez d'étudiants capables. Il est essentiel que les établissements déjà créés soient utilisés au maximum. L'Afrique ne peut pas se permettre d'avoir des classes de sciences à moitié vides dans ses écoles et universités, ni de laboratoires à moitié vides dans ses stations d'agriculture.

Deuxièmement, puisqu'un simple calcul arithmétique prouve qu'aucun moyen connu ne permet de mener à bien cette entreprise de formation en moins de cinq ans et qu'elle risque fort d'en exiger dix, la présente Conférence devrait adresser un appel aux hommes de science spécialisés en agriculture dans le monde entier, pour leur demander de venir aider l'Afrique pendant les quelques prochaines années où la situation sera critique. L'Afrique a besoin d'eux pour enseigner dans ses écoles et universités, pour redonner toute leur vigueur à ses laboratoires à moitié vides, et pour aider les diplômés africains à assumer le plus vite possible les grandes responsabilités qui les attendent. De brefs séjours d'experts internationaux peuvent être extrêmement précieux, mais, pour la recherche sur les cultures, l'élevage et la foresterie, ils ne peuvent remplacer la force que constitue un groupe de savants résidant dans un pays et poursuivant leur tâche tout au long de l'année.

L'ensemble des institutions techniques rattachées aux Nations Unies constitue un excellent moyen d'amener ces hommes et ces femmes à l'Afrique, mais, en général, elles ne peuvent pas, de par leurs actes constitutifs mêmes, offrir aux scientifiques des carrières permanents. Parmi les meilleurs et les plus expérimentés des spécialistes étrangers qui pourraient nous aider dans notre immense tâche de formation et de développement en Afrique, la plupart ont déjà une carrière intéressante et des responsabilités familiales dans leur propre pays. On ne peut leur demander d'y renoncer pour les trois ou cinq années durant lesquelles nous aurions tant besoin d'eux. D'autre part, un séjour de quelques mois n'est guère utile dans les domaines d'études qui nous intéressent.

Il importe donc de demander que ces savants nous soient prêtés avec la garantie que leur retour dans leur pays sera assuré. De la sorte, le jeune scientifique africain ne craindrait plus de voir son avancement bloqué par la présence de spécialistes expatriés plus expérimentés; de la sorte aussi, ces derniers n'éprouveraient plus ce sentiment d'insécurité qui nous fait perdre chaque jour des hommes de science dont les compétences ont pourtant une importance vitale pour l'avenir de l'Afrique.

RESUME DES RECOMMANDATIONS

Pour faciliter l'élaboration des mesures à prendre, les vœux exprimés lors de la Conférence régionale et adressés soit aux gouvernements, soit au Directeur général de la FAO ont été groupés ci-après sous différentes rubriques:

(a) Recommandations adressées aux États MembresStimulation de la participation des populations

1. Tirer pleinement parti de l'occasion offerte par l'Appel de la FAO à la mobilisation mondiale de la jeunesse. (p. 16:8)
2. Entreprendre des recherches sur les institutions sociales et autres éléments susceptibles d'inciter les populations de la région africaine à adopter des méthodes améliorées. (p. 26:11)
3. Inclure des représentants d'organisations d'agriculteurs dans les délégations gouvernementales aux conférences de la FAO. (p. 23:13)

Planification approfondie dans les domaines économique et social

4. Donner suite aux recommandations formulées à sa deuxième session par la Commission des statistiques agricoles pour l'Afrique. (p. 12:11)

Création d'institutions rurales appropriées

5. Prendre les contacts nécessaires en vue de la création d'instituts de formation et d'organismes de commercialisation dans le cadre du projet méditerranéen, et en vue également de préparer le financement des projets de développement. (p.13:24)
6. Aider les populations rurales à créer leurs propres organisations, telles que coopératives, associations d'agriculteurs et clubs de jeunes cultivateurs. (p. 22:11)
7. Créer les moyens de former des biométriciens, soit dans le cadre de programmes appropriés d'assistance technique, soit dans un centre régional spécialement établi à cet effet. (p. 26:11)

Application de la science et de la technologie à la production, au traitement et à l'utilisation des produits agricoles

8. Consacrer un examen attentif aux recommandations de la première Réunion régionale de la FAO sur la production et la santé animales en Afrique, et tout particulièrement aux recommandations suivantes:
 - i) étendre la campagne contre la peste bovine à toutes les zones infestées d'Afrique;
 - ii) entreprendre de nouvelles études sur les possibilités d'accroître les abattages dans les zones d'élevage;
 - iii) envisager la possibilité d'accords intergouvernementaux pour la fourniture de viande, en tenant compte des problèmes économiques et fiscaux pertinents et de la nécessité de réglementations sanitaires spéciales. (p. 11:7)
9. Intensifier l'action régionale et nationale visant le développement des pêches. (p. 13:21)

10. Procéder à l'introduction massive de spécimens de légumineuses à grains et d'autres végétaux convenant aux tropiques, de manière à constituer une importante collection de gènes pour la sélection, l'hybridation et l'amélioration. (p. 26:11)
11. Envisager la possibilité d'organiser un plus grand nombre de séminaires et de cycles d'études nationaux dans le domaine de l'économie familiale. (p. 12:15)
12. Rechercher les moyens d'assurer une utilisation plus large du bois et produits dérivés de provenance locale pour lutter contre la concurrence des matériaux importés. (p. 27:17)
13. Effectuer des enquêtes en Afrique afin de déterminer les disponibilités de matières premières et les possibilités de traitement. (p. 28:21)

Promotion des échanges et de la coopération à l'échelon régional et international

14. Consacrer un examen attentif aux recommandations du premier Centre régional de formation sur la commercialisation des aliments de base en Afrique, qui s'est tenu à Nairobi en août 1964. (p. 17:1; p. 19:13/14)
15. Pour les gouvernements des pays développés, rechercher les moyens de mettre en oeuvre la recommandation du Congrès mondial de l'alimentation qui tendait à constituer un Fonds international de solidarité et de développement alimenté par des économies réalisées sur les dépenses militaires. (p. 39:3)

Questions diverses

16. S'engager à fournir, au titre du budget ordinaire de la FAO, des fonds permettant au Directeur général de subvenir aux dépenses administratives et autres qu'entraîne la conduite efficace de la Campagne. (p. 15:5)

(b) Recommandations adressées au Directeur général de la FAO

Stimulation de la participation des populations

1. Conférer un caractère permanent et continu à la Campagne mondiale contre la faim au sein de la FAO. (p. 15:5)
2. Poursuivre les plans concernant l'Appel à la mobilisation mondiale de la jeunesse. (p. 16:8)
3. Lancer une publication de haute tenue qui permette d'atteindre les intellectuels, les hommes d'affaires et les industriels occupant dans le monde des places de premier plan. (p. 16:9)
4. Fournir dès que possible du personnel pour aider les comités CMCF en Afrique et pour intensifier la coopération entre comités. (p. 15:5)
5. Aider davantage les gouvernements à former des vulgarisateurs. (p. 23:14)
6. Coopérer avec l'UNESCO à la conduite de campagnes tendant à faire comprendre aux populations toute l'importance de l'agriculture. (p. 23:17)

Planification approfondie dans les domaines économique et social

7. Donner suite aux recommandations de la deuxième session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Afrique et entreprendre en outre une étude sur les fluctuations de la production alimentaire dans différentes parties de la région où, selon les époques de l'année, elle est tour à tour excédentaire et déficitaire. (p. 12:11)

8. Intensifier l'aide apportée pour la formation statistique, en fournissant en plus grand nombre des conseillers spécialisés dans les questions de formation, et des bourses d'études. (p. 12:11)
9. Entreprendre une étude des bilans alimentaires sous-régionaux. (p. 26:11)
10. Prendre les mesures nécessaires concernant la documentation à recueillir et à analyser conformément aux recommandations de la deuxième réunion du Projet de développement méditerranéen. (p. 13:24)
11. Donner suite à ses propositions concernant le Plan indicatif mondial relatif à la production agricole en prenant pour base les objectifs que les Etats Membres ont fixés à l'échelon national. (p. 15:4)

Création d'institutions rurales appropriées

12. Dresser l'inventaire des moyens d'enseignement et de recherche agricoles existant dans la région et communiquer les renseignements recueillis à tous les gouvernements de la région. (p. 9:19; p. 13:23)
13. Créer une école des pêches qui desservirait toute la région et assurerait la formation de personnel à tous les niveaux et dans toutes les spécialités. (p.13:23)
14. Veiller à ce que les établissements de recherche fassent une plus grande place à la recherche appliquée dans le domaine des pêches. (p.13:23)
15. Poursuivre, avec toute la célérité compatible avec les moyens disponibles, la mise en place d'un institut international du développement agricole. (p.14:2)
16. Etablir dès que possible un institut de développement agricole pour la région africaine. (p.15:3)
17. Prêter son concours, en ce qui concerne les relevés cadastraux et l'enregistrement des titres de propriété, aux pays qui entreprennent une réforme agraire. (p.19:15)
18. Examiner, en collaboration avec la CEA, un certain nombre de projets régionaux et sous-régionaux en matière de développement rural, ainsi que les possibilités de leur apporter une assistance accrue et efficacement coordonnée. (p.20:21; p.21:22)
19. Etudier, en coopération avec les universités et les ministères de l'agriculture des pays intéressés, les meilleurs moyens d'organiser des services d'information agricole, de les doter en personnel, de les équiper et d'en assurer le fonctionnement. (p.21:3)
20. Etudier, analyser et mettre à la disposition des pays africains les données d'expérience concernant le développement de nouvelles formes de coopération (p.22:12)
21. Prêter, par l'intermédiaire du Fonds spécial des Nations Unies et par d'autres moyens, toute l'assistance possible en vue de la création ou du renforcement d'instituts de recherche agricole, y compris le génie agricole, dans des pays ou groupes de pays. (p.25:4)
22. Intensifier l'action entreprise au titre du Programme spécial d'éducation et de formation agricoles en Afrique. (p.25:6)

23. Aider les pays, par l'intermédiaire du Fonds spécial des Nations Unies et par d'autres moyens, à renforcer ou à créer des établissements de formation dans l'ordre professionnel et technique, et notamment des instituts destinés aux agriculteurs. (p.25:6)
24. Etudier les moyens disponibles sur une base sous-régionale pour procéder à des enquêtes pédologiques et à la classification des sols, y compris les cartes du sol et les recherches sur les sols en rapport avec l'hydrologie, la composition chimique, les engrais, les machines et les outils, en vue de renforcer les moyens existants ou d'en créer de nouveaux. (p.27:11)

Application de la science et de la technologie à la production, au traitement et à l'utilisation des produits agricoles

25. Aider les Etats Membres d'Afrique conformément aux recommandations de la première Conférence régionale de la FAO sur la production et la santé animales en Afrique:
 - i) en ce qui concerne la demande supplémentaire tendant à ce que le Fonds d'intervention d'urgence contre les maladies animales ne soit pas limité à l'Afrique, et en mettant tout particulièrement l'accent sur
 - ii) l'extension de la Campagne contre la peste bovine à toutes les zones infestées;
 - iii) l'étude des possibilités d'abattage dans les zones d'élevage;
 - iv) les accords intergouvernementaux pour la fourniture de viande (voir la recommandation No. 8 adressée aux gouvernements). (p.11:7)
26. Etudier les diverses possibilités d'utiliser des ordinateurs électroniques pour l'analyse des données nécessaires à la recherche agricole et à l'application de la science et de la technologie. (p.25:4)
27. Etendre et accélérer les activités entreprises dans la région africaine dans le domaine des études pédologiques, des pratiques agricoles et des inventaires sur les ressources des forêts et des pêches. (p.26:7)
28. Entreprendre, en coopération avec d'autres institutions et organisations, une action en vue d'aider à la mise en oeuvre des recommandations No. 2, 7 et 10 adressées aux gouvernements. (p.26:11)
29. Etudier, en collaboration avec les pays africains, les mesures d'ordre scientifique, technique et économique nécessaires pour surmonter les obstacles résultants de la culture itinérante. (p.26:7)
30. Mettre en oeuvre les mesures internationales de lutte contre Quelea quelea, adoptées par la Conférence de la FAO à sa douzième session. (p.26:9)
31. Organiser en Afrique un séminaire sur les inventaires forestiers, en notamment sur les inventaires aériens. (p.27:17)
32. Rechercher les moyens d'assurer une utilisation plus large du bois et des produits dérivés de provenance locale pour lutter contre la concurrence des matériaux importés. (p.27:17)
33. Aider les pays africains à créer des installations pour la fabrication de la pâte et du papier, le traitement des huiles végétales, du manioc, des céréales, du cacao, du café, du thé, du caoutchouc, des fibres, du poisson, etc. (p.28:18)
34. Etudier les activités actuelles en matière de traitement et les méthodes de traitement utilisées dans tous les pays d'Afrique afin de permettre aux différents pays de la région de mettre à profit l'expérience acquise ailleurs. (p.28:21)

35. Aider à l'étude et à la construction d'installations simples d'emmagasinage. (p.28:22)
36. Fournir une aide accrue dans le domaine du traitement et de la commercialisation du lait, de la viande et des cuirs et peaux. (p.28:23)
37. Organiser un centre de formation sur le traitement des produits en Afrique, analogue au Centre sur la commercialisation des denrées alimentaires de base qui s'est tenu récemment au Kenya. (p.29:31)
38. Entreprendre des études sur les facteurs sociaux, culturels et autres qui interviennent dans les effets que l'urbanisation et l'industrialisation rapides exercent sur la nutrition des migrants et de la population locale. (p.12:15)
39. Faire figurer en bonne place à l'ordre du jour de la treizième session de la Conférence de la FAO et à celui de la quatrième Conférence régionale pour l'Afrique la question de l'industrialisation de l'agriculture. (p.28:20)

Promotion des échanges et de la coopération à l'échelon régional et international

40. Examiner les moyens de renforcer les travaux sur la manière de régler le commerce pour favoriser le développement, une collaboration étant instituée à cet égard avec la CEA, la Commission économique et sociale de l'OUA, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et les organes de cette Conférence. (p.30:2)
41. Tenir compte en particulier, dans la préparation des travaux sur le commerce et le développement: a) des travaux préparatoires en vue de la négociation et de l'application effective d'ententes internationales sur les produits, y compris les consultations destinées à améliorer la coordination des politiques à l'échelon mondial; b) de la nécessité d'améliorer la programmation nationale et régionale, eu égard en particulier aux projections relatives aux produits et aux avis en matière de produits dont les gouvernements ont besoin touchant les possibilités de promouvoir l'exportation de leurs principaux produits et le remplacement des importations, y compris les possibilités de développer les industries de traitement et le commerce intra-régional; et c) de l'opportunité d'intensifier les efforts en matière d'études analytiques et d'avis touchant les politiques, en vue d'aider les gouvernements de la région à accroître les recettes réelles provenant de l'exportation de produits primaires dans une mesure suffisante pour pouvoir procéder aux importations qu'exigent les programmes de développement. (p.30:2)
42. Effectuer, en coopération avec la Commission économique pour l'Afrique, une enquête spéciale sur les débouchés régionaux en ce qui concerne l'exportation et l'importation des produits originaires de la région. (p.34:10)
43. Entreprendre des études sur les mécanismes de formation des prix de revient et de vente des produits primaires, en vue aussi bien de trouver des moyens d'abaisser les premiers que de fournir aux gouvernements des arguments dans la discussion d'accords inter-gouvernementaux assurant aux producteurs des prix garantis. (p.36:18)
44. Examiner les moyens d'élargir les études de base sur la concurrence entre produits synthétiques et naturels, et notamment de rassembler à propos de chaque utilisation finale des données sur la consommation, d'analyser la concurrence entre produits synthétiques et naturels dans le cas des principales utilisations finales et enfin d'examiner les programmes d'expansion des industries des produits synthétiques et naturels en fonction des perspectives de la demande. (p.36:20)

45. Envisager de faire publier une version plus complète de l'exposé présenté à la Conférence au sujet des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et de ses incidences sur les politiques en matière de produits. (p.31:5)
46. Mettre à disposition les moyens que possède la FAO pour la confrontation des politiques agricoles à l'échelon régional ou, le cas échéant, sur une base plus large, et coopérer avec la CEA à la préparation des études sur le Marché commun africain. (p.34:10)
47. Etudier la possibilité de créer un poste de conseiller régional en matière de produits pour l'Afrique. (p.35:14)
48. Etudier tout particulièrement le développement du programme d'études spéciales sur certaines questions de politique. (p.35:15)
49. Effectuer un examen des ententes en matière de produits, des principes régissant ces ententes et des questions connexes de politiques, et étudier la possibilité, dans la limite des ressources disponibles, d'entreprendre une telle analyse approfondie déjà même au cours du présent exercice biennal. Cet examen permanent devrait notamment comporter une étude du mécanisme de fixation des contingents ainsi que des critères appliqués à la détermination des objectifs de production des pays exportateurs. (p.36:16/17)
50. Examiner les moyens de poursuivre les études sur l'économie des produits traités et des industries de transformation des produits agricoles, y compris le rassemblement et l'analyse de données sur la production, la part des matières premières, la consommation, le commerce international, les stocks et les prix des produits agricoles traités, l'étude des tendances du commerce international de ces produits, l'analyse des caractéristiques techniques et économiques de certaines industries de transformation, les avantages comparés que présentent l'exportation de denrées traitées ou semi-traitées et celle de matières premières agricoles, et le rôle des industries de transformation dans la croissance économique des pays en voie de développement. (p.37:22)
51. Envisager la possibilité d'entreprendre des enquêtes spécialisées sur la composition des marges de distribution et de traitement dans les pays importateurs et sur les possibilités de réduire ces marges. (p.37:24)
52. Encourager le Comité des produits à poursuivre ses études sur la situation relative à divers produits en les associant plus directement aux problèmes de développement. (p.38:28)
53. Inviter le Comité des produits à envisager la création d'un mécanisme inter-gouvernemental pour les oléagineux et les huiles ou à étendre le mandat actuel du Groupe FAO de la noix de coco et des produits dérivés. (p.38:28)
54. Encourager la commercialisation de la production régionale, dans des conditions rémunératrices et compatibles avec les besoins en matière de développement, afin que les pays puissent se libérer progressivement de la nécessité d'une aide financière extérieure. (p.38:2)
55. Etudier la possibilité de créer une Commission des pêches pour l'Afrique de l'Est. (p.13:22)
56. Affecter un fonctionnaire des pêches à l'Afrique de l'Est. (p.13:22)
57. Donner suite aux recommandations du premier Centre régional de formation sur la commercialisation des aliments de base en Afrique et envisager la création d'une Commission africaine de commercialisation. (p.17:1; p.19:13/14)

58. Elargir les études sur l'évolution probable de la demande, aussi bien intérieure qu'extérieure, de denrées alimentaires et de matières premières agricoles produites dans la région et préparer un manuel sur la méthodologie de la demande pour l'étude des produits agricoles indigènes et étrangers. (p.11:10)
59. Etudier les moyens de resserrer la coordination et la coopération entre pays africains par la création d'un Bureau africain de la recherche alimentaire et agricole. (p.25:4)
60. Etudier, avec la BIRD et le FSNU, la nécessité d'étendre l'aide financière aux dépenses publiques renouvelables nécessaires au développement. (p.39:4)
61. Etudier, avec les autorités du FSNU, la possibilité de libéraliser les contributions financières locales aux projets du Fonds spécial. (p.39:6)
62. Poursuivre auprès du Fonds spécial les efforts pour obtenir un remboursement équitable des dépenses que la FAO doit assumer pour la préparation et l'exécution des projets. (p.40:10)
63. Aider à obtenir le détachement de techniciens des pays développés dans des conditions permettant d'éviter toute répercussion défavorable sur leur carrière lorsqu'ils auront regagné leur pays d'origine. (p.39:8)
64. Préparer un manuel exposant le champ d'action et les fonctions des divers organismes d'aide auxquels les pays en voie de développement peuvent faire appel. (p.39:8)
65. Examiner plus à fond, par l'entremise des représentants régionaux, s'il y a lieu ou non de modifier le caractère des conférences régionales eu égard à la participation d'organisations non gouvernementales, d'organismes scientifiques ou éducatifs, d'instituts de recherche, etc., de sorte que les consultations finales puissent avoir lieu bien avant la Conférence régionale de 1966. (p.11:10)

Questions diverses

66. Etudier la possibilité de mettre sur pied avec certaines institutions des programmes conjoints analogues à celui que la FAO a entrepris avec la BIRD. (p.11:5)
67. Recruter, sur une base accrue et proportionnelle, du personnel africain d'expression française et d'expression anglaise destiné à occuper des postes techniques et administratifs dans le cadre des fonctionnaires internationaux. (p.11:4)
68. Instituer un dispositif permettant d'évaluer l'utilité et la pertinence de l'instruction donnée aux boursiers, en fonction des tâches qu'ils auront à accomplir à l'issue de leur stage. (p.12:14/15)

